

Rapport Semestriel

2019

Sommaire

| | |
|--|----|
| Résultats du 1er semestre 2019 | 3 |
| Principaux indicateurs de performance | 3 |
| Analyse des résultats du premier semestre 2019 | 3 |
| Flux de trésorerie consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 30 juin 2019 | 6 |
| Événement postérieur à la clôture | 7 |
| Perspectives | 7 |
| Risques liés au secteur d'activité du Groupe | 8 |
| Risques liés aux activités du Groupe | 9 |
| Risques liés à la Société | 13 |
| Risques de marché | 15 |
| Risques juridiques et de conformité | 16 |
| Assurances et gestion des risques | 18 |
| Comptes semestriels consolidés résumés | 25 |
| Notes annexes aux comptes semestriels consolidés résumés | 31 |
| Notes sur le compte de résultat | 50 |
| Attestation du responsable | 59 |

1.1 Résultats du 1er semestre 2019

Les comptes consolidés présentés ont été préparés conformément aux normes IFRS, telles qu'adoptées par l'Union européenne. Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes semestriels consolidés du Groupe au titre de la période close le 30 juin 2019 est annexé à ce présent rapport.

1.2 Principaux indicateurs de performance

Le Groupe utilise comme principal indicateur de performance, l'EBITDA.

L'EBITDA n'est pas un agrégat comptable standardisé répondant à une définition unique généralement acceptée. Il ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat opérationnel, au résultat net, aux flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle ou encore à une mesure de liquidité. D'autres émetteurs pourraient calculer l'EBITDA de façon différente par rapport à la définition retenue par le Groupe. Un état de passage est proposé ci-dessous entre le Résultat Opérationnel et l'EBITDA :

| En M€ | 30 Juin 2019 (*) | 30 Juin 2018 |
|---|------------------|--------------|
| Résultat opérationnel | (3,9) | (6,5) |
| - Amortissement des technologies acquises | (0,4) | (0,4) |
| - Honoraires sur opérations en dette ou capital | (0,3) | (0,5) |
| - Charges de restructuration | (0,1) | (0,6) |
| = Résultat opérationnel courant (EBIT Courant) | (3,1) | (5,0) |
| - Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | (6,2) | (5,1) |
| = EBITDA | 3,1 | 0,1 |

* Comptes arrêtés au 30 juin 2019 intégrant l'effet de la mise en place de la norme IFRS 16

1.3 Analyse des résultats du premier semestre 2019

Chiffre d'affaires et prises de commandes

SES-imagotag a enregistré son meilleur semestre historique avec un CA de 121 M€, en croissance de 50% sur un an par rapport au 1er semestre 2018, et de +13% en séquentiel par rapport au semestre précédent. La croissance a été forte tant en France (+27,9%) qu'à l'international (+59,8%).

Sur 12 mois glissants, le CA s'établit également à un niveau record de 229 M€ (+65%).

Les prises de commandes semestrielles s'établissent à 123 M€, en recul de -10,6% par rapport au record du S1 2018. Il s'agit du second meilleur semestre historique de la société en matière de prises de commandes, et à la différence de S1 2018 celles-ci sont réparties sur un grand nombre de comptes et de géographies, contribuant ainsi à un socle solide et équilibré de croissance future.

Sur 12 mois, les prises de commandes s'élèvent à 237 M€, stables par rapport à la même période de l'année dernière et toujours à un niveau élevé cohérent par rapport à nos objectifs de croissance.

Développement international

En Chine, suite à l'annonce, le 17 mai 2019, du projet de JV avec BOE et JD Digits, les travaux se sont poursuivis durant l'été et ont abouti à la création effective de la société, filiale à 51% de SES-imagotag, d'ores et déjà forte d'une équipe de près de 50 personnes couvrant les fonctions commerciales, opérationnelles, R&D et support. Le nombre de clients est en progression et les travaux ont démarré, visant au développement de solutions retail IoT à forte valeur ajoutée et parfaitement adaptées au marché chinois, toujours aussi dynamique et à la pointe en termes d'innovation.

En Asie, l'activité au Japon est aussi en développement grâce au partenariat stratégique avec Panasonic, de même qu'en Océanie.

En Amérique du Nord, l'avance technologique de la plateforme VUSION ainsi que les partenariats technologiques importants tissés depuis 2018, ont permis de renforcer les liens de coopération avec un nombre croissant de grands comptes américains. Certains déploiements ont déjà démarré en fin de semestre ou sont en phase de démarrage.

Ces efforts de développement en Asie et en Amérique commencent à porter leurs fruits conformément au plan de marche du Groupe, avec une part de CA hors Europe attendu à près de 20% du CA total au second semestre, et plus de 25% en 2020.

| M€ | S1 2019 | | | S1 2018 |
|--|---------------|---------------|---------------------|---------------|
| | Publié | Impact IFRS16 | Avant impact IFRS16 | Publié |
| Chiffres d'affaires | 121.4 | | 121.4 | 81.1 |
| Marge sur coûts variables | 25.6 | | 25.6 | 21.1 |
| <i>en % du CA</i> | <i>21.1%</i> | | <i>21.1%</i> | <i>26.0%</i> |
| <i>Charges d'exploitation</i> | <i>(22.5)</i> | <i>1.1</i> | <i>(23.6)</i> | <i>(21.0)</i> |
| EBITDA | 3.1 | | 2.0 | 0.1 |
| <i>en % du CA</i> | <i>2.6%</i> | | <i>1.7%</i> | <i>0.1%</i> |
| <i>Dotations aux amortissements</i> | <i>(6.2)</i> | <i>(1.1)</i> | <i>(5.1)</i> | <i>(5.1)</i> |
| <i>Autres produits et charges non récurrents ou non-cash</i> | <i>(0.8)</i> | | <i>(0.8)</i> | <i>(1.5)</i> |
| Résultat opérationnel | (3.9) | | (3.9) | (6.5) |
| <i>en % du CA</i> | <i>-3.2%</i> | | <i>-3.3%</i> | <i>-8.0%</i> |
| <i>Résultat financier / (Perte)</i> | <i>(1.0)</i> | <i>(0.2)</i> | <i>(0.8)</i> | <i>(0.0)</i> |
| <i>Charge d'impôts</i> | <i>(0.0)</i> | | <i>(0.0)</i> | <i>1.9</i> |
| Résultat Net / (Perte) | (4.9) | | (4.8) | (4.7) |
| <i>en % du CA</i> | <i>-4.0%</i> | | <i>-3.9%</i> | <i>-5.8%</i> |

Marge sur coût variable impactée par la hausse du dollar

Sur le premier semestre 2019, la marge sur coûts variables a crû de 4,5 millions d'euros tirée par la croissance de l'activité de +50% par rapport au 1er semestre 2018.

Le taux de marge sur coûts variables a, en revanche, diminué de 4,9 points passant de 26% au 1er semestre 2018 à 21,1% au 1^{er} semestre 2019. Cette diminution s'explique par :

Le renchérissement du dollar par rapport à l'euro qui pèse pour près de 3 points dans la baisse du taux de marge.

Un moindre poids au 1er semestre des revenus de services, à plus forte marge. En effet, même si les revenus de services récurrents progressent tant en valeur qu'en pourcentage dans le chiffre d'affaires total, le 1er semestre 2019 intègre un moindre montant de revenus d'installations.

Au total, hors effets de change, la baisse du taux de marge est de de -1,9 point.

Ratio de charges d'exploitation en baisse grâce au levier opérationnel

Les charges d'exploitation courantes à périmètre comparable, c'est-à-dire avant effet de la nouvelle norme IFRS 16, progressent de 21 M€ à 23,6 M€ entre le 1^{er} semestre 2018 et le 1^{er} semestre 2019, soit une hausse en valeur de 12% (2,6M€). L'intégralité de cette hausse provient de l'augmentation des frais de personnel liés à l'expansion internationale. Les autres charges demeurent stables entre les deux semestres.

La croissance des charges de personnel est ciblée sur les fonctions de Project Management et commerciales et s'explique par les besoins de l'expansion internationale de la société qui s'accélère (CA international en hausse de +86% au S1), et en particulier pour servir le marché Nord-Américain où le Groupe est engagé depuis quelques mois dans plusieurs phases pilotes intensives avec de grands groupes de distribution.

Le ratio de charges d'exploitation à périmètre comparable, c'est-à-dire avant effet de la nouvelle norme IFRS 16, s'améliore substantiellement, passant de 25,9% du CA au S1 2018 à 19,4% au S1 2019, soit une amélioration de 6,5 points. Comme le Groupe l'a exprimé dans le passé, la croissance du taux de marge d'Ebitda devrait provenir en partie d'une meilleure absorption des charges d'exploitation par un chiffre d'affaires en forte hausse (levier opérationnel). Ceci s'est vérifié sur ce 1er semestre 2019.

Au total, compte tenu des effets combinés de l'amélioration du ratio de charges courantes, la dégradation du taux de marge principalement liée aux effets de change, ainsi que l'impact de la prise en compte de la norme IFRS 16 pour 1,1 M€, l'EBITDA s'établit à 3,1 M€ soit 2,6% du CA, par rapport à 0,1 M€ au S1 2018.

Le **résultat opérationnel** fait apparaître une perte de -3,9 millions d'euros contre une perte de -6,5 millions d'euros soit une amélioration de +2,6 M€.

Le **résultat net** s'établit à un niveau comparable à celui de l'année précédente soit une perte de 4,9 millions d'euros. Il est principalement impacté au 1er semestre 2019 par :

- Le fait que le Groupe ne prévoit pas de générer en 2019 davantage de pertes fiscales qui auraient pu donner lieu à l'activation d'impôt différés comme ce fut le cas les exercices précédents ;
- Les opérations de change qui n'ont pas généré d'effet positif en résultat financier comme ce fut le cas les exercices précédents.

1.4 Flux de trésorerie consolidés du Groupe pour la période close le 30 juin 2019

Avant effet de la norme IFRS 16, grâce à l'amélioration de l'Ebitda et du BFR, au 1er semestre 2019 l'activité a généré un cash-flow opérationnel positif (+5 M€), en nette amélioration par rapport au S1 2018 (-24,3 M€). Cette bonne performance, dans un contexte de forte croissance, provient principalement de l'amélioration continue du poste clients et la réduction des stocks. Les investissements R&D et industriels sont en hausse de +1,5M€ entre le 1er semestre 2018 et le 1er semestre 2019. Les investissements financiers correspondent aux earn-out payés sur les acquisitions de PDi et de Findbox. A fin juin 2019, la dette nette, avant prise en compte d'IFRS 16, s'établit à -18,9 M€ par rapport à -17,4 M€ à fin décembre 2018, soit une consommation nette de 1,5 M€ sur le semestre.

| en M€ (Avant impact IFRS16) | S1 2019 | S1 2018 | FY 2018 |
|---|---------------|---------------|---------------|
| EBITDA | 2,0 | 0,1 | 6,5 |
| Capex | (7,4) | (5,9) | (13,3) |
| Variation du BFR | 10,3 | (18,5) | (17,4) |
| Cash-flow opérationnel | 5,0 | (24,3) | (24,2) |
| Investissements financiers | (3,9) | (2,5) | (3,3) |
| Résultat Financier | (0,8) | 1,5 | (1,5) |
| Augmentation de capital | 0,1 | 26,0 | 26,0 |
| Autres | (1,8) | (1,0) | (1,0) |
| Variation de trésorerie / (Dette) Financière Nette avant impact IFRS16 | (1,5) | | |
| Trésorerie / (Dette) Financière Nette | (18,9) | | (17,4) |
| Trésorerie | 25,9 | | 29,5 |
| Dette Financière (avant impact IFRS16) | (44,8) | | (46,9) |
| Dette Financière (après impact IFRS16) | (52,1) | | |
| Variation de trésorerie / (Dette) Financière Nette avant IFRS16 | (1,5) | | |

1.5 Evénements postérieurs à la clôture

Emission d'un emprunt obligataire

En date du 22 juillet 2019, SES-imagotag a procédé, dans le cadre d'un placement privé auprès d'investisseurs institutionnels, à l'émission d'un nouvel emprunt obligataire d'un montant nominal de 10 M€, portant intérêt au taux annuel de 4,55 % et venant à échéance en 2025. Le taux d'intérêt pourra faire l'objet d'un ajustement à la baisse en fonction du niveau d'atteinte du ratio de levier consolidé.

Les obligations sont émises pour une valeur nominale de 10 K€ chacune. Ce contrat prévoit également la possibilité de mettre en place dans un délai de 12 mois à compter de sa signature, l'émission d'un emprunt obligataire supplémentaire pour un montant nominal de 10 M€ soumis aux mêmes obligations et dans les modalités que la première tranche de 10M€.

Le produit net de l'émission des obligations sera affecté au financement de la croissance et des besoins généraux du groupe.

Signature d'un accord de JV

En Chine, suite à l'annonce, le 17 mai 2019, du projet de JV avec BOE et JD Digits, les travaux se sont poursuivis durant l'été et ont abouti à la création effective de la société, filiale à 51% de SES-imagotag, d'ores et déjà forte d'une équipe de près de 50 personnes couvrant les fonctions commerciales, opérationnelles, R&D et support.

1.6 Perspectives

SES-imagotag table sur une croissance du chiffre d'affaires de l'ordre de +30% pour l'exercice 2019 et anticipe une accélération de la croissance en 2020 pour atteindre un CA d'environ 400 M€, notamment grâce au décollage de l'activité hors Europe laquelle devrait représenter environ un quart du CA total conformément au plan VUSION 22.

2.1 Risques liés au secteur d'activité du Groupe

2.1.1 Risques liés aux conditions économiques et à leur évolution

L'évolution de la demande pour les produits du Groupe est, de façon générale, liée à celle des conditions macro-économiques, notamment à l'évolution du produit intérieur brut dans les pays où le Groupe commercialise ses produits et services. De manière générale, les périodes de récession ou de déflation sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur la demande et sur les dépenses des consommateurs. A la date d'enregistrement du présent rapport annuel, la croissance au sein de l'Union européenne reste limitée et les prévisions du Fonds Monétaire International pour l'année à venir sont prudentes (1,3% dans l'Union européenne pour l'année 2019 et 3,2% de croissance mondiale (source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, juillet 2019).

Par ailleurs, la mise en place ou l'augmentation des barrières douanières et autres restrictions commerciales par certains pays, telles que les mesures annoncées au printemps 2018 par le gouvernement des Etats-Unis, pourrait provoquer un ralentissement du commerce mondial, ce qui serait susceptible d'avoir un impact négatif sur la croissance de l'économie mondiale, et avoir ainsi un effet défavorable sur les activités du Groupe. Par ailleurs, dans la mesure où la quasi-intégralité des produits du Groupe sont assemblés par des ESM localisés en Chine, l'augmentation des barrières douanières susvisée est susceptible d'affecter les exportations de ces produits vers les Etats-Unis par le Groupe, bien que celles-ci représentent, à la date du présent rapport annuel, une part minoritaire du chiffre d'affaires du Groupe. Afin d'en limiter l'impact, le Groupe entend faire assembler les produits destinés à l'exportation vers les Etats-Unis par un ESM localisé au Vietnam.

En outre, au cours des périodes de récession économique, certains clients du Groupe peuvent connaître des difficultés financières pouvant entraîner des retards de paiement, voire des impayés.

Si la conjoncture économique actuelle devait se dégrader, cela pourrait ainsi avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

2.1.2 Risques liés à l'environnement concurrentiel

Le Groupe fait face à une concurrence intense de la part d'acteurs divers.

Le Groupe fait ainsi face à l'internationalisation d'acteurs des pays émergents, de nouveaux entrants asiatiques notamment, cherchant à acquérir rapidement des parts de marché, et l'entrée de grands groupes spécialisés jusqu'alors dans la production de biens électroniques et souhaitant pénétrer la chaîne de valeur de l'affichage digital.

La concurrence à laquelle le Groupe doit faire face l'oblige à fournir des efforts constants, y compris financiers, afin notamment d'assurer la poursuite de sa politique de croissance externe, d'acquérir de nouvelles technologies pour accélérer le développement de sa stratégie de services et de conduire les évolutions technologiques nécessaires. Ces efforts peuvent notamment imposer des investissements significatifs dans de nouvelles technologies et de nouvelles offres.

Sur l'exercice, 5 207K euros de dépenses de R&D ont été activées au bilan au poste d'immobilisations en cours.

Malgré ces efforts du Groupe en recherche et développement, l'intensité concurrentielle sur le marché s'est accrue ces dernières années, avec une forte pression sur les prix, qui s'explique notamment par la taille de plus en plus importante des appels d'offre (ceux-ci peuvent aujourd'hui dépasser les 200M€ alors qu'ils étaient systématiquement inférieurs à 100M€ jusqu'à récemment). Dans ce contexte, des acteurs qui proposent une offre moins technologique que le Groupe mais financièrement plus compétitive, pourraient s'avérer dans certains cas mieux positionnés que le Groupe. En outre, de nouveaux acteurs cherchant à entrer sur le marché avec des offres à très bas coûts peuvent constituer une source de concurrence accrue pour le Groupe.

Ainsi, en dépit de ces efforts, si le Groupe ne disposait pas de moyens financiers suffisants ou des compétences nécessaires, en particulier dans un contexte d'évolution technologique, pour préserver la qualité et la valeur ajoutée de ses produits, ou si les clients du Groupe ne discernaient pas la qualité et la valeur ajoutée de ses offres, notamment par rapport à celles de ses concurrents, ou si celles-ci ne correspondaient pas à leurs attentes, l'activité du Groupe et ses résultats financiers pourraient en être significativement affectés.

Ces pressions concurrentielles pourraient entraîner une réduction de la demande pour les produits fournis par le Groupe et le contraindre à diminuer ses prix de vente ou à engager des investissements importants, notamment en matière d'innovation et de recherche et développement, afin de conserver le niveau de qualité et de performance des produits attendu par ses clients, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Par ailleurs, un mouvement de consolidation des différents acteurs du marché sur lequel le Groupe exerce ses activités, notamment ses clients du secteur de la grande distribution, qu'ils soient internationaux, nationaux, régionaux ou locaux, pourrait modifier le paysage concurrentiel de l'industrie de l'étiquetage électronique et entraîner une pression sur les prix, des pertes de parts de marché, une diminution du chiffre d'affaires du Groupe et/ou une baisse de sa rentabilité, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

2.1.3 Risques liés aux évolutions des technologies et des normes industrielles

Le Groupe doit maintenir une capacité d'évolution rapide de son organisation afin de s'adapter à l'évolution des technologies et à la demande des clients. Le Groupe pourrait ne pas investir dans les produits et services adaptés à la demande à des prix concurrentiels et ne pas réussir à adapter ses produits et services, ses coûts et son organisation dans des délais suffisants ou rencontrer des difficultés dans la réalisation de certains projets critiques. La réalisation de l'un ou plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

2.2 Risques liés aux activités du Groupe

2.2.1 Risques liés à la stratégie de développement du Groupe

La performance financière du Groupe et le succès de sa stratégie dépendra de plusieurs facteurs, et en particulier de son aptitude à :

- > Développer le chiffre d'affaires lié à l'activité traditionnelle de solutions d'étiquetage électronique tant sur ses marchés matures que sur les marchés internationaux en cours d'adoption des solutions proposées par le Groupe ;
- > Développer le chiffre d'affaires lié à l'activité des services, notamment à travers le développement des contrats de location des solutions proposées par le Groupe et de la commercialisation de l'offre de ces services à valeur ajoutée ;
- > Développer le chiffre d'affaires lié au développement de nouveaux verticaux et nouveaux marchés « non-food » ;
- > Contrôler les coûts d'exploitation et de développement du Groupe au cours des périodes de très forte croissance commerciale ;
- > Développer les bénéfices et synergies attendues de ses différents partenariats (voir le paragraphe 2.2.5 ci-dessous) ;
- > Conclure des accords de distribution avec des distributeurs implantés localement aux Etats-Unis, afin de continuer son développement sur ce marché, et réussir son démarrage en Chine continentale ;

Si le Groupe n'était pas en mesure d'atteindre ces objectifs de développement de son activité, cela serait susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Par ailleurs, l'activité, les résultats et la situation financière ou les perspectives du Groupe pourraient être significativement affectés :

- > Si le Groupe n'atteignait pas tout ou partie des objectifs fixés en matière de croissance commerciale comme en matière d'économies de coûts industriels ;
- > Si les prix de marché des étiquettes électroniques baissaient de manière significative et continue ;
- > Si la croissance de la demande pour les solutions du Groupe ralentissait significativement en raison notamment d'une évolution défavorable du contexte économique qui pourrait avoir comme conséquence une baisse importante de la consommation (certains clients et prospects sont régulièrement amenés à renoncer ou à décaler leur projet d'équipement en solutions SES-imagotag pour des raisons d'enveloppe d'investissement limitée).

2.2.2 Risques liés à la conduite d'activités dans différents pays

Le Groupe exerce ses activités dans plus de 50 pays à travers le monde, avec une vocation à poursuivre le développement de ses activités en Chine, Russie, au Moyen-Orient et dans les pays du Sud-Est asiatique.

Les principaux risques associés à la conduite de ces activités à l'international sont :

- > La situation économique et politique locale ;
- > Les fluctuations des taux de change ;
- > Les restrictions imposées aux mouvements des capitaux ;
- > Les changements imprévus de l'environnement réglementaire ;
- > Les différents régimes fiscaux, notamment les réglementations sur la fixation des prix de transfert, les retenues à la source sur les rapatriements de fonds et les autres versements effectués par les sociétés en participation et les filiales ;
- > Les restrictions concernant l'importation ;
- > Les droits de douane, le contrôle de l'exportation des produits et services et les autres barrières commerciales.

Le Groupe pourrait ne pas être en mesure de se prémunir ou de se couvrir contre ces risques et pourrait être amené à rencontrer des difficultés dans l'exercice de ses activités dans ces pays, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

2.2.3 Risques liés à la dépendance vis-à-vis des fournisseurs et à l'approvisionnement et au coût des composants

Le Groupe a externalisé l'ensemble de la production de son hardware (étiquettes électroniques) à des partenaires industriels de premier plan spécialisés dans l'assemblage des produits électroniques (« external manufacturing services » ou EMS), dont notamment BOE, son principal actionnaire. En cas d'augmentation de la demande ou si le Groupe a besoin de remplacer un EMS existant, il ne peut être certain de l'existence ou de la disponibilité de capacités de production supplémentaires à des conditions acceptables. De plus, le recours à de nouvelles unités de production peut conduire le Groupe à subir des retards de production et sup porter des coûts additionnels en raison du temps qu'il aura dû passer à former les nouveaux EMS aux méthodes, produits, normes de contrôle de qualité, de travail, d'empreinte environnementale, de santé et de sécurité du Groupe. En outre, la production par un ou plusieurs EMS pourrait être interrompue ou retardée, temporairement ou de façon permanente, en raison de problèmes économiques, sociaux ou techniques, notamment l'insolvabilité d'un EMS, la défaillance des sites de production ou une interruption du processus de production en raison de

mouvements sociaux indépendants de la volonté du Groupe. Tout retard ou interruption de la production des produits du Groupe pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

Le Groupe dépend par ailleurs du bon approvisionnement en composants électroniques afin de procéder à l'ordonnancement industriel auprès de ces EMS. La défaillance d'un ou de plusieurs fournisseurs en composants, y compris à la suite de mouvements sociaux, de ruptures de stocks imprévues, de défauts de qualité, de restrictions d'export ou de sanctions et, plus généralement, toute perturbation dans l'approvisionnement, notamment en raison de tensions sur l'offre en composants électroniques, sous l'effet de la forte croissance que connaît le secteur des biens électroniques en général, pourraient altérer les capacités de production du Groupe ou entraîner des coûts supplémentaires ayant une incidence défavorable sur son activité, ses résultats, sa situation financière ou ses perspectives.

Enfin, la majorité des contrats conclus par le Groupe avec ses clients ne prévoient pas de mécanisme d'ajustement automatique des prix en cas de hausse du coût des composants. En l'absence de tout mécanisme contractuel d'ajustement des prix, le Groupe cherche alors à renégocier ses prix de vente avec ses clients à l'occasion du passage de commandes ou de renouvellements de contrats, afin de répercuter, totalement ou partiellement, la hausse des coûts des composants, avec, en conséquence un certain décalage plus ou moins long dans le temps. Toute variation significative à la hausse du coût des composants, en raison notamment de tensions sur l'offre ou d'une concentration des fournisseurs du Groupe, pourrait donc, si le Groupe n'était pas en mesure de la répercuter dans un délai raisonnable auprès de ses clients, avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe.

2.2.4 Risques liés aux retards de production de la nouvelle gamme VUSION

Une partie de la production de la nouvelle gamme VUSION du Groupe est sous-traitée au partenaire industriel et actionnaire majoritaire du Groupe, BOE, sur le site industriel de BOE localisé à Chongqing. Après son démarrage en 2018, le site industriel de Chongqing est désormais opérationnel et le Groupe a par ailleurs sous-traité une partie de la production de la gamme VUSION à un deuxième acteur, afin d'être en mesure de répondre aux besoins de production à partir de 2019. Il ne peut néanmoins être exclu que le Groupe rencontre à nouveau des difficultés dans l'approvisionnement en produits de la gamme VUSION, du fait de difficultés de production rencontrés par les sous-traitants susvisés, ce qui pourrait retarder les livraisons à ses clients, ayant pour conséquence une baisse du chiffre d'affaires du Groupe, susceptible d'avoir un impact défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs.

2.2.5 Risques liés aux partenariats

Dans le cadre de ses activités, le Groupe a conclu un certain nombre de partenariats stratégiques notamment en Chine avec BOE Smart Retail (Hong Kong) Co. Limited, actionnaire à hauteur de 74,39% (au 31.12.18 après dilution au cours de l'exercice) de la Société, Yuen-Yu Investment Co. Ltd, renommée depuis Yuanhan Materials Inc., filiale du groupe E-Ink Holdings Inc, actionnaire à hauteur de 5,98% (au 31.12.18 après dilution au cours de l'exercice) de la Société.

Le Groupe pourrait être contraint, dans le cadre de la prise de certaines décisions, de solliciter l'accord de ses partenaires dont les intérêts pourraient ne pas être alignés sur les siens.

En outre, si l'un des partenaires du Groupe devait rencontrer des difficultés financières, modifier sa stratégie, souhaitait résilier ces partenariats stratégiques ou, plus généralement, en cas de désaccord sur les modalités du partenariat, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

2.2.6 Risques liés aux acquisitions

Dans le cadre de sa politique de développement, le Groupe a procédé à des opérations de croissance externe (au travers notamment d'acquisitions d'activités ou de sociétés). Bien que le Groupe examine et instruit tout projet d'investissement dans le cadre d'une procédure très stricte, il ne peut exclure que les hypothèses sous-tendant la rentabilité des projets d'investissement ne se vérifient pas ou qu'il ne réussisse pas l'intégration des sociétés acquises ou fusionnées. En effet, l'intégration d'acquisitions, notamment si elles sont de taille significative, peut nécessiter la mise en place d'un processus complexe, long et onéreux et impliquer un certain nombre de risques, notamment le fait de devoir supporter des coûts et des dépenses pour faire face à des imprévus, le fait que la direction détourne son attention des opérations quotidiennes, une mobilisation accrue des équipes de direction en raison de l'augmentation du volume et du périmètre des affaires à la suite de l'acquisition. En outre, le Groupe ne peut garantir qu'une acquisition permettra de générer les synergies éventuellement attendues, les économies de coûts escomptées, une augmentation des résultats et de la trésorerie, une meilleure efficacité opérationnelle et plus généralement les bénéfices auxquels le Groupe peut s'attendre. Si le Groupe échoue à intégrer efficacement une nouvelle acquisition, cela pourrait avoir un effet défavorable sur ses activités, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

2.2.7 Risques liés à la dépendance vis-à-vis des clients

Bien que le chiffre d'affaires du Groupe soit réparti auprès d'un grand nombre de clients, certains d'entre eux représentent une part significative de son chiffre d'affaires. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les dix premiers clients du Groupe représentaient ainsi près de 54 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe et le premier client du Groupe représentait environ 9% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. La perte ou la diminution d'activité d'un ou plusieurs de ces clients, une concentration des acteurs du secteur dans lequel ils évoluent ou encore la défaillance d'un de ces clients, pourrait faire baisser le chiffre d'affaires dans les mêmes proportions, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

2.2.8 Risques liés aux produits défectueux

Le Groupe peut être confronté ponctuellement à un défaut de fabrication, de fonctionnement ou un assemblage de composants défectueux dans l'un quelconque des produits et systèmes du Groupe, ce qui pourrait entraîner des actions en responsabilité d'importance variable qui pourraient nuire à la réputation du Groupe et avoir des conséquences financières significatives. Dans ce contexte, le Groupe a pu, peut ou pourra voir certains de ses produits faire l'objet de campagnes de rappel ou devoir adapter ou remplacer les équipements en cause.

Ces réclamations peuvent nuire à la notoriété et à l'image de qualité des produits concernés et ainsi porter atteinte à l'image et à la réputation du Groupe. Par ailleurs, les coûts et les conséquences financières associés à ces réclamations sont susceptibles d'avoir un impact défavorable significatif sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs.

2.2.9 Risques liés aux technologies et à la sécurité des données

Le Groupe peut être victime d'attaques informatiques (virus, déni de service...), de pannes techniques entraînant l'indisponibilité d'outils informatiques ou le vol de données. La survenance de l'un de ces événements pourrait avoir un impact négatif sur l'activité ainsi que sur la performance du Groupe.

L'introduction de nouvelles technologies (Cloud Computing), l'évolution des systèmes de contrôle industriel et le développement de nouveaux usages, dont les réseaux sociaux, exposent le Groupe à de nouvelles menaces. Les attaques informatiques et les tentatives d'intrusion sont de plus en plus ciblées et réalisées par de véritables spécialistes qui peuvent viser l'entreprise comme ses clients et partenaires privés ou publics. Plus globalement, la défaillance des systèmes pourrait conduire à des pertes ou fuites d'informations, des retards, des surcoûts pouvant nuire à la stratégie du Groupe ou à son image.

En dépit des procédures mises en place par le Groupe, celui-ci ne peut pas être en mesure de garantir la couverture de ces risques technologiques et informatiques et pourrait être amené à rencontrer des difficultés dans l'exercice de ses activités en cas de survenance de l'un d'entre eux, ce qui pourrait avoir un impact défavorable sur l'activité, les résultats, la situation financière du Groupe et sa capacité à réaliser ses objectifs.

2.2.10 Risques liés à la corruption et à l'éthique

Dans le cadre de ses activités, le Groupe peut être confronté à des risques liés à la corruption, en particulier dans certains des pays émergents dans lesquels il opère. Le Groupe veille à ce que l'ensemble de ses salariés agisse en adéquation avec les lois et règlements applicables et les valeurs d'intégrité et de respect des normes internes et externes à l'entreprise qui constituent le fondement de sa culture.

Il ne peut cependant garantir que ses salariés, fournisseurs, sous-traitants ou autres partenaires commerciaux se conformeront aux exigences strictes auxquelles il s'astreint ainsi qu'aux réglementations en vigueur. Tout comportement qui contreviendrait à ces valeurs ou réglementations, malgré les efforts du Groupe, pourrait engager gravement la responsabilité du Groupe et avoir des répercussions sur sa réputation ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

2.2.11 Risques de voir apparaître de nouveaux besoins de financement en euros comme en devises

Le Groupe ne peut garantir la disponibilité d'un financement adéquat au moment opportun, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables sur ses capacités de développement et avoir ainsi un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

2.3 Risques liés à la Société

2.3.1. Risques liés aux relations avec l'actionnaire majoritaire

BOE Smart Retail (Hong Kong) Co. Limited (société ultimement contrôlée par la société de droit chinois BOE Technology Group Co, Ltd.) (« BOE »), en sa qualité d'actionnaire majoritaire détenant 74,36% du capital et des droits de vote exerçables en assemblée générale de la Société au 30.06.19, exerce une influence significative sur la Société en ce qu'elle dispose à elle seule d'un nombre de droits de vote suffisant pour faire adopter toutes les résolutions soumises à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société (telles que les résolutions relatives à la nomination et la révocation des administrateurs, la distribution de dividendes et l'approbation des comptes) et à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société (telles que les résolutions relatives à une fusion, un apport partiel d'actif, à une augmentation de capital ou à toute autre modification statutaire). Par ailleurs, 5 membres sur les 9 membres composant le conseil d'administration (hors représentants des salariés) ont été désignés par BOE. Bien que dans le cadre de l'augmentation de capital annoncée par la Société, cette participation diminuera, BOE conservera postérieurement à celle-ci le contrôle des décisions de l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

Il est possible que les intérêts et objectifs de BOE ne soient pas toujours convergents avec ceux de la Société ou ceux de ses autres actionnaires.

Enfin, le groupe BOE ou les sociétés qu'il contrôle sont susceptibles d'acquérir des entreprises exerçant des activités directement concurrentes à celles du Groupe ou ayant des relations d'affaires avec le Groupe.

2.3.2 Risques liés aux ressources humaines

SES-imagotag est un Groupe en croissance et qui se diversifie, offrant de nouvelles modalités d'utilisation des solutions d'affichage, de gestion des magasins et d'utilisation des données disponibles sur les prix et les produits. Le plan stratégique du Groupe, VUSION 2022 à l'horizon 2022, vise à faire du Groupe un leader des solutions d'affichage électronique omnicanal. Dans cette perspective, et dans le contexte d'une industrie technologique concurrentielle et évolutive, attirer, développer et retenir les compétences nécessaires constitue un enjeu clé.

Aussi le Groupe doit se mettre en position de répondre à une série d'enjeux qualitatifs et quantitatifs en termes de gestion des talents :

- > Renforcer son pool de compétences, en particulier techniques (et notamment dans le domaine de l'ingénierie logicielle), nécessaires pour soutenir la croissance et permettre de livrer une offre de nouveaux services à valeur ajoutée à une échelle mondiale ;
- > Identifier, attirer, former, conserver et motiver un personnel qualifié ;
- > Renforcer les capacités de leadership à tous les niveaux pour soutenir sa croissance et sa transformation continue ;
- > Intégrer de manière efficace les nouveaux collaborateurs en particulier dans le cadre d'acquisitions.

Il s'agit pour le Groupe d'anticiper et planifier l'acquisition et le développement des compétences qui feront son succès futur, le risque étant de ne pas en disposer en temps et en heure pour soutenir la stratégie. Si le Groupe ne parvenait pas à faire face à ces défis posés par les ressources humaines, facteur clé pour son développement, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

2.3.3 Risques liés aux grands projets et à la comparabilité des résultats

Bien qu'une part du chiffre d'affaires du Groupe soit générée par des activités récurrentes, telles que les opérations de maintenance ou le renouvellement d'équipements existants des clients, le Groupe peut également être amené à fournir ses produits pour les besoins de grands projets de ses clients, tels que par exemple l'équipement en étiquettes électroniques de l'ensemble du réseau de magasins d'un client. Ces grands projets clients peuvent ainsi se traduire par des pics d'activité, ayant pour effet une augmentation significative du chiffre d'affaires sur un exercice, qui ne se renouvellerait pas lors des exercices suivants, pouvant alors impliquer des variations importantes du chiffre d'affaires consolidé du Groupe, à la hausse ou à la baisse. En conséquence, les comparaisons des résultats du Groupe d'une période à une autre ne sont pas nécessairement représentatives de la tendance des résultats futurs du Groupe. En outre, ces grands projets peuvent être décalés dans le temps, voire, dans certains cas, ne pas être réalisés, ce qui serait susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les résultats, la situation financière et les perspectives du Groupe.

2.3.4 Risques liés aux équipes de management

Le succès du Groupe dépend dans une certaine mesure de la continuité et des compétences de son équipe dirigeante constituée autour de M. Thierry Gadou. En cas d'accident ou de départ de l'un ou plusieurs de ces dirigeants ou d'autres personnels clés, leur remplacement pourrait s'avérer difficile et avoir pour conséquence d'affecter la performance opérationnelle du Groupe. Plus généralement, la concurrence pour le recrutement de cadres dirigeants est forte et le nombre de candidats qualifiés est limité. Le Groupe pourrait ne pas être en mesure de conserver certains de ses dirigeants ou personnels clés, ou à l'avenir, attirer et conserver des dirigeants et des salariés clés expérimentés. En outre, dans le cas où ses dirigeants ou d'autres salariés clés rejoindraient un concurrent ou créeraient une activité concurrente, le Groupe pourrait perdre une partie de son savoir-faire et les risques de perte de clientèle se renforcer. Ces circonstances pourraient avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe.

2.4 Risques de marché

2.4.1 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer des fonds nécessaires pour faire face aux engagements à leur échéance. Il concerne, d'une part, le risque que des actifs ne puissent être vendus rapidement dans des conditions satisfaisantes en cas de besoin et, d'autre part, le risque d'exigibilité anticipée des passifs ou de non-accès au crédit à des conditions satisfaisantes.

Concernant les actifs financiers, l'ensemble des valeurs mobilières de placement du Groupe est constitué de comptes à terme.

Concernant les passifs financiers, l'essentiel de l'endettement du Groupe au 30 juin 2019, est constitué (hors IFRS 16) d'un emprunt obligataire d'un montant nominal total de 40 millions d'euros à échéance 2023 portant intérêt à un taux fixe de 3,5% par an. L'emprunt obligataire prévoit que ce dernier deviendrait exigible si le ratio de levier consolidé, désignant le rapport entre les dettes financières nettes et l'excédent brut d'exploitation, venait à être inférieur à 3,5.

Voir également la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés du Groupe, ainsi que le paragraphe « événement postérieur à la clôture ».

2.4.2 Risques liés aux taux d'intérêt

A la date du présent rapport semestriel, l'endettement du Groupe est constitué :

- d'un emprunt obligataire d'un montant nominal total de 40 millions d'euros à échéance 2023 portant intérêt à un taux fixe de 3,5% par an,
- D'un nouvel emprunt obligataire signé en juillet 2019 d'un montant nominal de 10M€ et portant intérêt au taux annuel de 4,55 % et venant à échéance en 2025. Le taux d'intérêt pourra faire l'objet d'un ajustement à la baisse en fonction du niveau d'atteinte du ratio de levier consolidé.

Ce contrat prévoit également la possibilité de mettre en place dans un délai de 12 mois à compter de sa signature, l'émission d'un emprunt obligataire supplémentaire pour un montant nominal de 10 M€ soumis aux mêmes obligations et dans les modalités que la première tranche de 10M€.

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêts est de ce fait limitée à la date du présent rapport semestriel.

2.4.3 Risques liés aux taux de change

Le Groupe est fortement exposé aux variations du taux de change euros/ dollars américains, ayant une grande partie de ses ventes libellées en euros, et d'autre part une majorité (environ 80%) de ses coûts en composants et de ses coûts de production libellés en dollars américains. Par conséquent, les variations à la hausse du dollar américain entraînent mécaniquement une augmentation du coût des ventes en euros. De telles variations seraient susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les résultats, la situation financière ou les perspectives du Groupe.

2.4.4 Risque de crédit et/ou de contrepartie

Le risque de crédit et/ou de contrepartie correspond au risque qu'une partie à un contrat conclu avec le Groupe manque à ses obligations contractuelles entraînant une perte financière pour le Groupe.

Les actifs financiers qui pourraient exposer le Groupe à des risques de crédit et/ou contrepartie sont principalement les créances sur ses clients (en cas notamment de défaut de paiement ou de non-respect des délais de paiement) et les placements financiers. La réalisation de l'un ou plusieurs de ces

risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

2.5 Risques juridiques et de conformité

2.5.1 Risques liés aux contentieux et enquêtes en cours

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe peut être impliqué dans un certain nombre de procédures administratives ou judiciaires au titre desquelles sa responsabilité peut être engagée sur différents fondements.

Litiges fiscaux

Au cours des exercices précédents, des sociétés du Groupe ont fait l'objet de contrôles fiscaux et parfois de proposition de rectifications. Les conséquences financières de ces rappels d'impôts et taxes sont comptabilisées par voie de provisions pour les montants notifiés et acceptés ou considérés comme présentant une sortie de ressources probable et pouvant être déterminés de manière fiable.

Le Groupe revoit périodiquement l'estimation de ce risque au regard de l'évolution des contrôles et des contentieux et estime qu'aucun contrôle en cours n'aura d'impact significatif sur sa situation financière ou sa liquidité.

Litiges commerciaux et prud'homaux

Les litiges font l'objet d'une revue régulière par la Direction juridique du Groupe et sont couverts par des provisions lorsque le Groupe considère qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour couvrir le risque encouru et qu'une estimation fiable de ce montant peut être faite. Les reprises sans objet résultent, pour l'essentiel, de la résolution de ces litiges, pour lesquels le Groupe a eu gain de cause ou pour lesquels le montant réel du préjudice s'est avéré inférieur à son montant estimé.

Au 30 juin 2019, le Groupe a constitué des provisions au titre de litiges commerciaux et prud'homaux, tel que décrit à la note 10 de l'annexe aux comptes consolidés du Groupe clos le 30 juin 2019.

À la date du présent rapport, le Groupe n'a pas connaissance d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui est en cours ou dont le Groupe est menacé) susceptibles d'avoir ou ayant eu des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société ou du Groupe.

2.5.2 Risques liés au respect de la réglementation, notamment environnementale, et à son évolution

Les activités du Groupe sont soumises à diverses réglementations, notamment en matière de conformité et de compatibilité des produits qu'il vend à la réglementation qui leur est propre, de normes industrielles, de sécurité, de santé ou encore en matière environnementale. Les risques environnementaux liés à l'activité du Groupe sont principalement issus des lois et réglementations environnementales de plus en plus exigeantes.

Les dispositions en matière d'enlèvement et de traitement d'équipements électriques et électroniques en fin de vie sont de plus en plus contraignantes et leur application fait l'objet de contrôles toujours plus rigoureux et fréquents notamment dans le cadre de la Directive 2012/19/UE du Parlement européen et

du Conseil du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (« DEEE »).

En dépit des procédures mises en place par le Groupe et du fait que les risques d'atteinte à l'environnement ne sont pas limités au cadre de l'activité du Groupe, il ne peut pas être en mesure de garantir la couverture du risque environnemental et pourrait être amené à rencontrer des difficultés dans l'exercice de ses activités en cas de survenance de l'un d'entre eux, ce qui pourrait avoir un impact défavorable sur l'activité, les résultats, la situation financière du Groupe et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Plus généralement, en cas de non-respect des dispositions législatives et réglementaires qui lui sont applicables, le Groupe pourrait se retrouver condamné à payer des amendes, et les autorités pourraient aller jusqu'à interdire la mise sur le marché des produits commercialisés. Ces normes sont complexes et susceptibles d'évoluer et, bien que le Groupe porte une attention particulière au respect de la réglementation en vigueur, il ne peut exclure tout risque de non-conformité. En outre, le Groupe pourrait être conduit à engager des frais importants afin de se conformer aux évolutions de la réglementation et ne peut garantir qu'il sera toujours en mesure d'adapter ses activités et son organisation à ces évolutions dans les délais nécessaires. Par ailleurs, des changements dans l'application et/ou l'interprétation des normes existantes par les administrations et/ou les tribunaux sont également susceptibles d'intervenir à tout moment.

L'incapacité du Groupe à se conformer et à adapter ses activités aux nouvelles réglementations, recommandations, normes nationales, européennes et internationales pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

2.5.3 Risques liés à la fiscalité et ses évolutions

Le Groupe est soumis à une législation fiscale complexe et évolutive dans les différents pays dans lesquels il est présent. Il est notamment soumis, du fait de son activité internationale, aux règles relatives aux prix de transferts, qui peuvent être particulièrement complexes et sujettes à des interprétations divergentes. Les évolutions de la législation fiscale pourraient avoir des conséquences défavorables significatives sur sa situation fiscale, son taux d'imposition effectif ou le montant des impôts et d'autres prélèvements obligatoires auxquels il est assujéti ainsi que sur ses obligations déclaratives. Par ailleurs, les réglementations fiscales des différents pays dans lesquels le Groupe est implanté peuvent faire l'objet d'interprétations très diverses. Le Groupe n'est dès lors pas en mesure de garantir que les autorités fiscales concernées seront en accord avec son interprétation de la législation applicable. En outre, les lois et réglementations fiscales ou d'autres prélèvements obligatoires peuvent être modifiées et l'interprétation et l'application qui en est faite par les juridictions ou les administrations concernées peuvent changer, en particulier dans le cadre des initiatives communes prises à l'échelle internationale ou communautaire (OCDE, G20, Union européenne). En particulier, l'incorporation en cours dans la législation fiscale française des principes dégagés par l'OCDE en matière d'érosion de la base d'imposition et de transfert de bénéfices (« BEPS »), (ii) de la Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir le BEPS en date du 7 juin 2017, (iii) des règles prévues par la directive du Conseil du 12 juillet 2016 établissant des règles contre les pratiques d'évasion fiscale affectant directement le fonctionnement du marché intérieur (l'« ATAD ») et (iv) des dispositions prévues dans la proposition de directive visant à établir une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (« ACCIS ») pourraient alourdir la charge fiscale pesant sur le Groupe. Une contestation de la situation fiscale du Groupe par les autorités concernées pourrait conduire au paiement par le Groupe d'impôts supplémentaires, à des redressements et amendes potentiellement importants ou encore à une augmentation des coûts de ses produits ou services aux fins de collecter ces impôts, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

2.5.4 Risques liés à la propriété intellectuelle

Le risque auquel le Groupe doit faire face en matière de propriété intellectuelle est le risque de contrefaçon, subie ou active.

La contrefaçon peut être le fait de tiers à l'encontre des produits ou des processus industriels brevetés. Ces actes sont susceptibles d'avoir un effet immédiat sur le chiffre d'affaires et le résultat du Groupe et peuvent nuire à la notoriété ainsi que, le cas échéant, à l'image de qualité des produits concernés.

La contrefaçon pourrait aussi être le fait involontaire du Groupe compte tenu en particulier du risque lié au délai pendant lequel les demandes de brevets ne sont pas rendues publiques. Des demandes de brevets déposées par des tiers et connues seulement au moment de leur publication pourraient affecter des développements en cours ou même des produits récemment mis sur le marché compte tenu du raccourcissement continu des délais de développement. Cette situation contraindrait le Groupe à modifier le produit en alourdissant les charges de recherche et développement du projet, ou à négocier des droits d'utilisation de l'élément breveté. Dans l'un ou l'autre cas, la marge du projet s'en trouverait affectée. Le Groupe peut, par ailleurs, être l'objet de réclamations de la part de chasseurs de brevets (patent trolls) notamment aux États-Unis et en Russie et dans le domaine des nouvelles technologies.

La survenance d'un acte de contrefaçon dont le Groupe serait victime ou qui lui serait imputable pourrait avoir un effet défavorable significatif sur sa réputation, son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

D'un point de vue financier, au regard de l'analyse de risque réalisée à la date d'enregistrement du présent rapport annuel et conformément aux normes comptables applicables, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés au 30 juin 2019.

2.5.5 Risques liés à l'évolution des normes comptables IFRS

Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés et présentés selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards). Toute modification de ces normes comptables pourrait avoir un impact significatif sur la présentation des résultats et de la situation financière du Groupe. Certaines normes IFRS ont été récemment révisées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

IFRS 16 "Contrat de location" d'application obligatoire au 1er janvier 2019 qui remplace la norme IAS17 « Contrats de locations » et interprétations y afférentes, a été appliqué pour la première fois par le Groupe dans les comptes clos au 30 juin 2019. L'impact sur les comptes semestriels et les modalités d'application de cette norme sont détaillés dans le paragraphe II.1.1. des annexes au comptes semestriels résumés dans ce rapport.

Outre ces nouvelles normes, l'IASB pourrait à l'avenir adopter de nouveaux changements ou compléments aux normes IFRS, que le Groupe devra obligatoirement adopter et qui pourraient avoir un impact significatif sur la présentation de ses résultats et de sa situation financière.

2.6 Assurances et gestion des risques

2.6.1 Politique d'assurance

Le Groupe met en œuvre une politique visant à obtenir une couverture externe d'assurance permettant de prendre en charge les risques de l'entreprise et de son personnel qui peuvent être assurés à des taux raisonnables. Il estime que la nature des risques couverts et les garanties offertes par ces assurances sont conformes à la pratique retenue dans son secteur d'activité.

Le programme d'assurances du Groupe comporte notamment les assurances suivantes :

- > Responsabilité civile ;
- > Cybercriminalité ;
- > Dommages aux biens ;
- > Marchandises transportées ;
- > Responsabilité civile des mandataires sociaux.

2.6.2 Politique de gestion des risques

L'entreprise se réfère au cadre de référence AMF adapté aux valeurs moyennes et petites (VaMP's) publié par l'AMF en 2008. En termes généraux, l'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité du Groupe et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables.

Cet objectif général est assuré grâce aux travaux de la direction financière, des cabinets d'audit ainsi que du comité des comptes.

L'un des objectifs généraux consiste également à s'assurer de l'indépendance des administrateurs et de la rémunération du dirigeant en cohérence avec les objectifs stratégiques de l'entreprise. Cet objectif est assuré grâce au comité des rémunérations qui se réunit deux fois par an pour jauger de la performance du dirigeant et établir le calcul de sa rémunération variable.

A titre d'exemples, les plans d'actions et de politiques internes mis en place pour gérer les risques identifiés par le Groupe (la société mère et ses filiales) comprennent :

- > Risques liés aux conditions économiques et leur évolution. Le Groupe, afin de limiter l'impact négatif de conditions économiques défavorables sur ses activités met en œuvre une stratégie de croissance visant à bénéficier de la tendance à la digitalisation croissante des magasins, en proposant à ses clients les produits les plus innovants à des standards de qualité élevés, tout en offrant une large gamme de services visant à réduire le coût total de possession des équipements pour ses clients.
- > Risque de ne pas atteindre les objectifs attendus. Afin de limiter ce risque, la Direction financière élabore des analyses de performance mensuelles et des prévisions périodiques, et informe régulièrement le Conseil d'administration des performances et de possibles écarts.
- > Risques liés à la conduite d'activités dans différents pays. Afin de limiter ce risque, le Groupe est vigilant sur les incoterms export et les conditions de paiement, notamment, dans les pays d'Afrique, du Moyen-Orient, du Sud-Est asiatique et d'Europe de l'Est. Le Groupe gère ce risque également par la diversification géographique de ses activités à la fois dans les marchés développés et les marchés émergents permettant ainsi de panacher l'exposition aux aléas éventuels d'un pays donné.
- > Risques liés à la dépendance vis-à-vis des fournisseurs et à l'approvisionnement en composants. Le Groupe travaille aujourd'hui avec quelques-uns des sous-traitants mondiaux de sous-ensembles électroniques, de premier rang, qui assurent la grande majorité de la production sur des sites répartis dans le monde. Ainsi, le cas échéant, ce dispositif mondial permet de basculer la production d'un EMS à l'autre en cas de défaillance de l'un d'entre eux. Le risque de pénurie des composants électroniques étant un risque clairement identifié dans l'industrie de l'électronique, le Groupe est particulièrement vigilant quant au suivi de ses prévisions industrielles, et s'assure à intervalle régulier au cours de « Pipe Reviews » de la cohérence de ces dernières par leur rapprochement avec les prévisions commerciales, visant ainsi à prévenir tout risque de pénurie de composants. Afin d'anticiper au mieux les risques de rupture d'approvisionnement liée aux pénuries, défaillance fournisseurs ou risques naturels, une politique de multi-sourcing des composants est systématiquement appliquée quand elle est possible, et dans certains cas des stocks de sécurité sont constitués pour les composants critiques. De plus, certains fournisseurs stratégiques sont tenus d'avoir deux sites de production pour des composants sensibles.

- > Risques liés aux retards de production de la nouvelle gamme VUSION. Le Groupe a signé, courant 2018, un contrat de sous-traitance avec un deuxième acteur, de manière à limiter le risque de retard de production dès 2019, les volumes ayant vocation à être traités à parts égales entre BOE et ce deuxième sous-traitant.
- > Risques liés à la dépendance vis-à-vis des clients. Afin de limiter ce risque, le Groupe cherche à maintenir un portefeuille diversifié de clients et à avoir par ailleurs une base installée d'équipements importante auprès de ses clients existants, lui permettant de tirer une partie de son chiffre d'affaires des opérations de renouvellement et de maintenance d'étiquettes électroniques réalisées par ses clients, caractérisées par des revenus récurrents.
- > Risques liés aux technologies et à la sécurité des données. La Direction des Systèmes d'information est chargée de la sécurisation des réseaux et des systèmes, d'une part, et des applications nécessaires à la continuité de l'activité du Groupe, d'autre part, et effectue régulièrement des tests d'intrusion ou des sauvegardes. De plus, le Groupe met en place des mesures de sécurité de ses systèmes d'information adaptées aux risques identifiés. En liaison avec sa politique de contrôle interne et de sûreté, ces mesures de sécurité organisationnelles, fonctionnelles, techniques et juridiques font l'objet de contrôles annuels.
- > Risques liés à la corruption et à l'éthique. Un programme de sensibilisation et de formation des salariés dédié aux thématiques éthique/anti-corruption a été développé par le Groupe sur sa plateforme d'e-learning.
- > Risques liés à la transformation du Groupe au plan des ressources humaines. Un certain nombre de programmes et d'initiatives sont mis en œuvre pour prévenir ce risque et recouvrent notamment les dimensions suivantes :
 - Une « people review » permettant de définir précisément les besoins de nouvelles compétences au regard du pool actuel de compétences ;
 - Le développement d'une marque employeur et le renforcement de sa force de frappe en termes de recrutement (avec par exemple une utilisation accrue des réseaux sociaux) ;
 - La formation de l'ensemble des employés, avec en particulier des investissements dans une plate-forme d'e-learning ; l'engagement des employés à travers une communication interne adaptée, et le développement des outils internes de communication et de partage d'information et de connaissances ; cette plateforme a été mise en ligne en septembre 2016, et contient 6 programmes et 144 modules proposés en anglais et en français. Tous les programmes ont été construits par des collaborateurs internes experts sur leur sujet, accompagnés par la Direction des Ressources Humaines qui a supervisé l'ensemble du projet. Les six programmes de formation sont orientés sur l'intégration des nouveaux collaborateurs, les programmes produit – Software et Hardware, la phase commerciale, ainsi que les techniques dédiées à la Haute Fréquence, et à l'installation en basse fréquence ;
 - La fidélisation et la reconnaissance de la performance entre autres sous la forme de plans de rémunération long terme Groupe ou spécifiques en cas d'acquisitions.

Le Groupe a ainsi une approche proactive et multifacette afin de se mettre en position de disposer des talents et des compétences nécessaires à son succès futur, mais avec une incertitude sur le niveau d'impact des actions engagées pour s'adjoindre les ressources nécessaires à son développement en temps utile ou à des conditions satisfaisantes.

- > Risques liés aux taux de change. Parallèlement aux politiques de couvertures de change, plusieurs actions sont mises en place afin de réduire cette exposition dans les années à venir, notamment :
 - Développement des ventes en zone dollar (plan d'expansion international, cash-pooling en dollars américains).
 - Prévisions de trésorerie en devises et dispositif de cash pooling euros et dollars américains ;

- > Risques liés aux effets du changement climatique et réglementation environnementale :
 - o Risques liés aux méthodes de production :

- Pour son approvisionnement direct en composants stratégiques, le Groupe s'appuie sur un éco-système d'acteurs de premier rang mondial dans leurs domaines de spécialité respectifs (puces électro- niques spéciales, écrans TFT-LCD ou e-Paper sur mesure...), qui consacrent pour la plupart une attention particulière aux démarches en matière de responsabilité sociale et environnementale. Deux des cinq plus gros fournisseurs du Groupe sont signataires du « Global Compact » des Nations-Unies.
- Quatre des sept premiers fournisseurs du Groupe sont certifiés ISO 14001, et deux détiennent la certification OHSAS 18001.

- Risques liés aux méthodes de traitement des déchets électriques et électroniques :

Afin de limiter les risques de pollution incontrôlée, le Groupe fait en sorte que des programmes de collecte et de recyclage pour les produits en fin de vie soient mis en place et proposés à ses clients en Europe, conformément à la directive DEEE, et dans d'autres pays en dehors de l'Union européenne. Dans les pays où la réglementation l'exige, les quantités de produits mises sur le marché, collectées et recyclées sont déclarées périodiquement auprès des registres nationaux des producteurs.

Le Groupe informe également les utilisateurs de ces dispositions par un marquage spécifique sur les produits et met à disposition des recycleurs des consignes de démantèlement.

- > Recyclage des piles de nos étiquettes

Les étiquettes électroniques de gondole fabriquées et commercialisées par le Groupe, sont des équipements qui nécessitent une pile pour leur fonctionnement.

La mise en application de l'Article R 543-130 du Code de l'environnement engage les producteurs de piles et accumulateurs industriels à organiser la reprise gratuite des piles et accumulateurs qu'ils ont mis sur le marché français une fois qu'ils sont usagés.

Le Groupe a notamment choisi, en Europe :

- o L'éco-organisme COREPILE pour collecter et recycler l'ensemble des piles obsolètes en France ;
- o En Autriche, ce travail de collecte et de recyclage des piles est confié à Elektro Recycling Austria, filiale du Groupe Altstoff Recycling Austria AG, spécialisée dans le recyclage des déchets électroniques depuis 2005 ;
- o En Italie, le recyclage est confié à l'organisme CONAI.

- > Recyclage des étiquettes et équipements hardware

Afin de s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire, le Groupe s'est engagé dès 2014 dans la mise en œuvre d'un plan d'action permettant d'assurer la complète recyclabilité et la réutilisation de ses équipements. C'est dans cette logique que le Groupe sollicite les services de l'éco-organisme Ecologic, qui récupère étiquettes, box et routeurs obsolètes ou endommagés auprès de chaque client pour les transporter directement dans l'un des centres de tri du groupe Ingram Micro, l'un des principaux acteurs de la gestion durable du cycle de vie des produits électroniques. Chaque année, cette société redonne une seconde vie à plus de 20 millions de produits dans le monde entier. Cet organisme se charge ensuite de trier les composants contenus dans les équipements en fin de vie, procède à des réparations d'ordre cosmétique ou renvoie celles qui sont destinées à retourner en production.

Tous les produits livrés par le Groupe sont conformes aux directives internationales liées à l'utilisation et au transport de substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (Directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques).

- > Risques liés à la propriété intellectuelle. La Société veille au respect des droits des tiers en procédant lorsque cela apparaît nécessaire à des recherches d'antériorité et à la surveillance de son portefeuille. Elle suit, en liaison avec des conseils spécialisés, les actions en revendication et contentieux qui résulteraient de ces actions.

2.6.3 Contrôle interne

Les acteurs privilégiés du contrôle interne de la Société sont :

- Le Comité Exécutif ce dernier se réunit une fois par trimestre de manière à établir les grandes lignes stratégiques, faire état de la situation concurrentielle mondiale ainsi que de la « road map » R&D. Ce Comité adresse donc les risques relatifs au secteur d'activité, à la concurrence tant en matière de prix que de technologies.
- Le Comité des comptes s'assure que les comptes sont audités dans les règles, établis en toute indépendance : il s'assure notamment que les risques de change, de liquidité et d'endettement sont correctement anticipés.
- Le comité des rémunérations détermine la politique de rémunération attribuée ou attribuable au Président.
- Le Conseil d'administration se réunit plusieurs fois par an afin d'étudier les propositions du management en matière d'endettement, de couvertures des risques de change, d'acquisitions éventuelles. Les prévisions budgétaires sont également présentées ainsi que leurs révisions successives en cours d'année.
- Le management (commerce, finance, supply-chain) se réunit toutes les semaines afin d'analyser le portefeuille d'opportunités commerciales, les chances de réalisation et le calendrier potentiel de ces réalisations de manière à assurer l'approvisionnement adéquat en produits finis et solutions requises par le marché. Par ailleurs, une revue hebdomadaire des contrats significatifs a lieu de manière à préserver la rentabilité de ces derniers, le niveau de prix de vente à proposer en fonction des coûts à engager pour la Société. Ces réunions managériales assurent donc la bonne anticipation du volume d'affaires et de leur rentabilité.
- La direction financière et juridique assure, en fonction des prévisions budgétaires et des prévisions d'endettement, l'anticipation des flux de trésorerie en euros comme en devises étrangères, le respect des indicateurs de gestion-clé grâce au reporting en normes IFRS. Elle assure ainsi un contrôle interne direct sur la qualité des comptes, la rentabilité du Groupe et l'utilisation du cash disponible. La stratégie de la Société est de détenir le contrôle majoritaire de ses filiales. La Société s'assure de la tenue des Conseils d'administration et participe aux organes de gestion de ses filiales. Un reporting de gestion, mensuel, est assuré par chaque filiale auprès de la Société qui décide de lancer toute action appropriée. Les sociétés nouvellement acquises font l'objet d'un processus d'intégration qui se base pour partie, sur les points d'attention identifiés lors des due diligences, et pour une autre sur des process standards (audit des systèmes d'information, délégations de pouvoirs, table de correspondance du plan comptable local avec celui du Groupe etc...).

Par ailleurs, les comptes bancaires de l'ensemble des filiales sont en cours de regroupement au sein d'un portail télématique unique permettant de contrôler les mouvements de trésorerie par la direction financière du Groupe.

Un code d'éthique et de conduite des affaires est en place ; il reprend et formalise les règles de comportement attendues dans le Groupe de la part de tous les collaborateurs ainsi que des fournisseurs et sous-traitants. Ce support constitue un outil important pour maintenir la qualité de l'environnement de contrôle au sein du Groupe et fait l'objet d'une mise à disposition aisément accessible sur la plateforme de e-learning destinée à nos collaborateurs.



Rapport financier

I/ COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES

I.1 Bilan consolidé

I.2 Compte de résultat consolidé

I.3 Etat du résultat global consolidé

I.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

I.5 Tableau consolidé des flux de trésorerie

II/ ANNEXES AUX COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES

II.1 Règles et méthodes comptables

II.2 Faits majeurs de la période

II.3 Evénements postérieurs à la clôture

II.4 Notes sur les états financiers

II.5 Autres informations

II.6 Périmètre de consolidation

Comptes consolidés au 30 juin 2019 (normes IFRS)

SES-imagotag est une société à Conseil d'Administration cotée sur Eurolist d'Euronext Paris (Compartiment C, code ISIN FR 0010282822).

Les comptes consolidés du Groupe SES-imagotag (ci-après « le Groupe ») au 30 juin 2019 recouvrent une période de 6 mois et présentent un total de bilan de 302 479 K€ et un résultat net consolidé de – 4 962 K€. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 18 Septembre 2019.

I. Comptes semestriels consolidés résumés

I.1 Bilan consolidé

Actif

| K€ | Notes | 30/06/2019 | 31/12/2018 | 30/06/2018 |
|--|-------|----------------|----------------|----------------|
| | | 6 mois | 12 mois | 6 mois |
| Immobilisations incorporelles | 1 | 96 452 | 94 405 | 94 718 |
| Immobilisations corporelles | 2 | 13 564 | 13 849 | 12 419 |
| Droits d'utilisation | 2 | 7 556 | | |
| Actifs financiers | 3 | 1 001 | 891 | 847 |
| Impôts différés actif | 22 | 9 635 | 9 571 | 8 671 |
| ACTIFS NON COURANTS | | 128 208 | 118 716 | 116 655 |
| Stocks et en-cours | 4 | 68 078 | 81 881 | 64 451 |
| Créances clients | 5 | 65 224 | 72 254 | 52 568 |
| Impôts courants | 6 | 2 881 | 2 727 | 3 531 |
| Autres débiteurs courants | 6 | 12 158 | 10 844 | 9 943 |
| Trésorerie & équivalents de trésorerie | 7 | 25 929 | 29 578 | 35 730 |
| ACTIFS COURANTS | | 174 270 | 197 285 | 166 223 |
| TOTAL ACTIF | | 302 479 | 316 001 | 282 878 |

Passif et capitaux propres

| K€ | Notes | 30/06/2019 | 31/12/2018 | 30/06/2018 |
|--|-------|----------------|----------------|----------------|
| | | 6 mois | 12 mois | 6 mois |
| Capital | 8 | 29 017 | 29 007 | 28 828 |
| Réserves consolidées | | 118 880 | 124 867 | 128 951 |
| Résultat - part groupe | | -4 962 | -5 900 | -4 689 |
| CAPITAUX PROPRES | | 142 936 | 147 975 | 153 090 |
| Provisions non courantes | 10 | 1 837 | 1 492 | 1 301 |
| Impôts différés passif | 22 | 3 739 | 3 782 | 3 680 |
| Emprunts | 11 | 44 811 | 46 948 | 48 993 |
| Dettes locatives non courantes | 11 | 5 317 | | |
| Autres passifs non courants | 12 | 4 991 | 9 149 | 9 456 |
| PASSIFS NON COURANTS | | 60 695 | 61 371 | 63 430 |
| Dettes fournisseurs | 13 | 71 965 | 83 715 | 46 682 |
| Dettes locatives courantes | 11 | 2 029 | | |
| Autres dettes et comptes de régularisation | 14 | 24 854 | 22 941 | 19 676 |
| PASSIFS COURANTS | | 98 847 | 106 656 | 66 358 |
| TOTAL PASSIF | | 302 479 | 316 001 | 282 878 |

I.2 Compte de résultat consolidé

Compte de résultat

| K€ | Notes | 30/06/2019 | 31/12/2018 | 30/06/2018 |
|-----------------------------------|-----------|----------------|----------------|---------------|
| | | 6 mois | 12 mois | 6 mois |
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 15 | 121 362 | 187 855 | 81 181 |
| Achats consommés | 16 | -90 349 | -133 955 | -56 690 |
| Charges externes | 17 | -14 541 | -25 064 | -12 995 |
| Charges de personnel | 18 | -12 980 | -23 745 | -11 035 |
| Impôts et taxes | | -445 | -1 424 | -786 |
| Dotations aux amortissements | | -6 676 | -11 802 | -5 503 |
| Dotations aux provisions | 19 | -1 066 | -2 943 | -685 |
| Reprises de provisions | 19 | 734 | 1 433 | 0 |
| Autres produits de l'exploitation | 20 | 0 | 1 941 | 0 |
| Autres charges de l'exploitation | 20 | 0 | -764 | -9 |
| RESULTAT OPERATIONNEL | | -3 962 | -8 468 | -6 521 |
| Autres produits financiers | 21 | 4 576 | 5 555 | 3 797 |
| Autres charges financières | 21 | -5 554 | -5 716 | -3 826 |
| RESULTAT FINANCIER | | -978 | -162 | -30 |
| Charge d'impôt | 22 | -23 | 2 729 | 1 862 |
| RESULTAT NET | | -4 962 | -5 900 | -4 689 |

Résultat par action

| Résultat par action | 30/06/2019 | 31/12/2018 | 30/06/2018 |
|-----------------------------------|------------|------------|------------|
| Résultat (K€) | -4 962 | -5 900 | -4 689 |
| Nombre moyen pondéré d'actions | 14 507 156 | 13 961 761 | 14 413 837 |
| Options de souscription d'actions | 30 700 | 36 000 | 54 000 |
| Actions gratuites | - | - | 71 500 |
| Résultat par action (en euros) | | | |
| - Avant dilution | -0,34 | -0,42 | -0,33 |
| - Après dilution | -0,34 | -0,42 | -0,33 |

I.3 Etat du résultat global consolidé

| <i>K€</i> | 30/06/2019 | 31/12/2018 |
|----------------------------------|---------------|---------------|
| RESULTAT NET | -4 962 | -5 900 |
| Ecarts de conversion | | |
| Couverture de flux de trésorerie | | -65 |
| Ecarts de réévaluation | | |
| Ecarts actuariels | | 22 |
| RESULTAT GLOBAL | -4 962 | -5 942 |
| - revenant à la société mère | -4 962 | -5 942 |
| - revenant aux minoritaires | | |

I.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

| K€ | Capital | Réserves | Résultat | Total |
|-------------------------------------|---------------|----------------|----------------|----------------|
| Capitaux propres 31/12/2017 | 26 768 | 123 208 | -21 069 | 128 908 |
| Affectation du résultat 2017 | | -21 069 | 21 069 | 0 |
| Augmentation de capital | 2 238 | 24 419 | | 26 657 |
| Impact des acquisitions de filiales | | -1 620 | | -1 620 |
| Actions propres | | 119 | | 119 |
| Résultat 2018 | | | -5 900 | -5 900 |
| Instruments financiers | | -65 | | -65 |
| Autres variations | | -124 | | -124 |
| Capitaux propres 31/12/2018 | 29 007 | 124 868 | -5 900 | 147 975 |
| Affectation du résultat 2018 | | -5 900 | 5 900 | 0 |
| Augmentation de capital | 11 | 43 | | 54 |
| Actions propres | | -35 | | -35 |
| Résultat 30 Juin 2019 | | | -4 962 | -4 962 |
| Instruments financiers | | 0 | | 0 |
| Autres variations | | -96 | | -96 |
| Capitaux propres 30/06/2019 | 29 017 | 118 880 | - | 4 962 |
| | | | 4 962 | 142 936 |

I.5 Tableau consolidé des flux de trésorerie

| K€ | 30/06/2019 | 31/12/2018 | 30/06/2018 |
|---|----------------|----------------|----------------|
| + Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires) | -4 962 | -5 900 | -4 689 |
| +/- Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant) | 6 287 | 12 583 | 6 642 |
| +/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés | | | |
| -/+ Autres produits et charges calculés | -207 | -1 014 | 1 046 |
| -/+ Plus et moins-values de cession (prov écart de change en P&L IFRS et Résultat instrument fi) | | -65 | -1 045 |
| Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt | 1 118 | 5 604 | 1 955 |
| +/- Charge d'impôt (y compris impôts différés) | 23 | -2 729 | -1 862 |
| = CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT après coût de l'endettement financier net et avant impôts | 1 141 | 2 876 | 93 |
| - Impôts versés | | 390 | 390 |
| +/- Variation du B.F.R. lié à l'activité | 10 097 | -17 399 | -18 597 |
| = FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE | 11 238 | -14 134 | -18 115 |
| - Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles | -10 614 | -13 132 | -5 759 |
| + Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles | | | |
| - Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières | -115 | -99 | -51 |
| + Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières | 6 | 25 | 22 |
| +/- Incidence des variations de périmètre | -3 860 | -3 332 | -2 500 |
| + Subventions d'investissement reçues | -111 | -78 | -75 |
| = FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT | -14 694 | -16 616 | -8 363 |
| + Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital | 54 | 26 705 | 26 537 |
| + Emission d'emprunts | 2 840 | | |
| + Remboursement d'emprunts | -3 052 | -4 920 | -2 877 |
| - Distribution de dividendes | | | |
| -/+ Rachats et reventes d'actions propres | -35 | 119 | -83 |
| = FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT | -194 | 21 904 | 23 576 |
| +/- Incidence des variations des cours des devises | | -53 | 154 |
| = VARIATION DE LA TRESORERIE | -3 650 | -8 899 | -2 747 |
| TRESORERIE D'OUVERTURE | 29 578 | 38 478 | 38 478 |
| TRESORERIE DE CLÔTURE | 25 929 | 29 578 | 35 730 |

(1) Dont retraitement suite à la première application de la norme IFRS 16 :

- Augmentation des immobilisations corporelles : 3.1 M€
- Augmentation de la dette financière : 2.8 M€
- Remboursement de la dette financière : 0.9 M€

II. Notes annexes aux comptes semestriels consolidés résumés

II.1 Règles et méthodes comptables

II.1.1 Base de préparation des états financiers consolidés

II. 1.1.1. Comptes consolidés – Base de préparation

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du groupe SES-imagotag au titre de la période de 6 mois arrêtée le 30 juin 2019 sont établis selon les normes internationales d'information financière (les "IFRS") applicables à cette date et telles qu'approuvées par l'Union Européenne, à la date d'arrêt de ces états financiers.

Les états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2019 ont été préparés conformément à la norme IAS34 « information financière intermédiaire ». Les principes comptables appliqués pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2019 sont identiques à ceux appliqués dans les comptes consolidés annuels arrêtés au 31 décembre 2018, à l'exception des normes, amendements de normes et interprétations dont l'application est obligatoire à compter du 1er janvier 2019.

La devise de présentation des états financiers consolidés est l'euro. Toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

Les états financiers sont établis selon le principe du coût historique à l'exception d'un certain nombre de comptes d'actifs et passifs qui ont été évalués à la juste valeur.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers des filiales dont la liste figure en § II.6. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les sociétés du groupe ont établi des comptes semestriels au 30 juin 2019. Tous les soldes intragroupes, transactions intragroupes ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les comptes sociaux de chacune des sociétés du Groupe sont établis en accord avec les principes comptables et les réglementations en vigueur dans leurs pays respectifs. Ils font l'objet de retraitements pour se conformer aux principes de consolidation en vigueur dans le Groupe.

Les nouveaux textes d'applications obligatoires à compter du 1er janvier 2019 et appliqués pour la première fois par le groupe SES-imagotag :

IFRS 16

Le Groupe applique la norme IFRS 16 relative aux contrats de location depuis le 1er janvier 2019. Lors de la conclusion d'un contrat de location dont les paiements sont fixes, cette norme impose d'enregistrer un passif au bilan correspondant aux paiements futurs actualisés, en contrepartie de droits d'utilisation à l'actif amortis sur la durée du contrat. Le Groupe a appliqué la méthode de transition dite « rétrospective modifiée » qui prévoit la comptabilisation d'un passif à la date de transition égal aux seuls loyers résiduels actualisés, en contrepartie d'un droit d'usage ajusté du montant des loyers payés d'avance ou enregistrés en charges à payer, et des coûts de remise en état.

La norme a prévu diverses mesures de simplification lors de la transition, le Groupe a notamment retenu celles permettant d'exclure les contrats d'une durée résiduelle inférieure à douze mois.

La durée du contrat généralement retenue pour le calcul du passif est celle du contrat initialement négocié, sans prise en compte des options de résiliation anticipée ou d'extension, sauf cas particulier. Le taux d'actualisation est déterminé pour chaque contrat par référence au taux d'emprunt marginal, pour la durée résiduelle du contrat au 1er janvier 2019.

La nouvelle norme n'impacte pas, en date de transition, le traitement comptable des contrats de location dans lesquels le Groupe agit en tant que bailleur, IFRS16 ne modifiant pas les traitements existants sous IAS17.

Impacts sur les états financiers

Au 1^{er} janvier 2019, IFRS16 a conduit à la comptabilisation d'une dette de loyers de 5 420 K€. Cette dette concerne principalement les locations de bureaux et entrepôts, et dans une moindre mesure, les voitures utilisées par les employés.

Le rapprochement entre les engagements hors bilan au titre des contrats de location simple présentés dans les états financiers au 31 décembre 2018 et la dette locative estimée au 1^{er} janvier 2019 s'explique de la manière suivante :

| | Montant en K€ |
|--|---------------|
| Engagements de location simple en tant que preneur au 31/12/2018 | 3 966 |
| Différences dans les durées retenues liées aux options de résiliation | 1 820 |
| Autres | 29 |
| = Dette locative non actualisée estimée au titre d'IFRS 16 au 31/12/2018 | 5 816 |
| Effet de l'actualisation | -395 |
| = Dette locative actualisée estimée au titre d'IFRS 16 au 01/01/2019 | 5 420 |

Le tableau suivant présente les effets de l'application de la norme IFRS16 sur le bilan d'ouverture :

| En K€ | Effet du changement de norme (IFRS16) |
|-----------------------------------|---------------------------------------|
| Actif brut – Droits d'utilisation | 5 584 |
| Total Impact Actif | 5 584 |
| Provisions non courantes | 520 |
| Dettes locatives non courantes | 3 834 |
| Dettes locatives courantes | 1 586 |
| Dettes fournisseurs | -357 |
| Total Impact Passif | 5 584 |

L'incidence de l'application de la norme IFRS 16 sur le résultat net de la période s'élève à 172 K€ et se décompose comme suit :

| En K€ | 30/06/2019 |
|---|--------------|
| Diminution des charges externes | 1 069 |
| Incidence sur le résultat opérationnel | 1 069 |
| Amortissement du droit d'utilisation | -1 086 |
| Charges d'intérêts sur dette locative | -155 |
| Incidence sur le résultat net | -172 |

Autres normes ou interprétations :

Les textes suivants d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2019, sont sans impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe :

- Interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » ;
- L'Amendement à la norme IFRS 9 « Instruments financiers » intitulé « Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative »
- Amendement à la norme IAS 28 « Participation dans des entreprises associées » intitulé « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises »
- Amendement à la norme IAS 19 « Avantages du personnel » intitulé « Modification, réduction ou liquidation d'un régime de retraite à prestations définies »
- Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2015 / 2017

Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés mais non encore applicables ou non appliqués de manière anticipée par le Groupe

Les normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'IASB ou l'IFRSIC (« International Financial Reporting Standard Interpretations Committee ») ainsi que par l'Union Européenne au 30 juin 2019, mais d'application non obligatoire au 30 juin 2019, n'ont pas donné lieu à une application anticipée.

II 1.1.2 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont traités dans le cadre de la norme IFRS 3 révisée, qui apprécie notamment la notion de « prise de contrôle » dans l'application faite aux opérations d'acquisition de titres. Selon les cas, les impacts sont pris en compte en résultat ou en capitaux propres.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la juste valeur de la contrepartie transférée est affectée aux actifs et passifs identifiables acquis. Ces derniers sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition.

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Dans ce contexte, le goodwill représente l'excédent résiduel de la contrepartie transférée sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels évaluables de façon fiable à la date d'acquisition.

Le délai d'affectation est limité à la période requise pour identifier et évaluer les actifs et passifs de la société acquise, les participations ne donnant pas le contrôle, le prix payé et la juste valeur de la quote-part antérieurement acquise, sans toutefois pouvoir excéder 12 mois.

Ultérieurement, le goodwill est évalué annuellement, à son coût, diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur déterminées comme indiqué au paragraphe ci-après intitulé « immobilisations incorporelles », conformément à la norme IAS 36. En cas de diminution de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en tant que résultat opérationnel. Concernant les puts sur intérêts minoritaires émis après la première application des normes IFRS 3R et IAS 27R, le groupe comptabilise les variations ultérieures de la dette en capitaux propres (transactions entre l'actionnaire de contrôle et les intérêts minoritaires, qui portent sur des titres de capital mais n'ont pas d'incidence sur le contrôle).

II 1.1.3 Estimations et jugements

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers qui sont comptabilisés selon la convention de la juste valeur. L'établissement des états financiers nécessite, conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, d'effectuer des estimations et d'utiliser des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Les estimations significatives réalisées par SES-imagotag pour l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- > L'évaluation à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels obtenus lors d'une acquisition (IFRS 3 - regroupement d'entreprises) ;
- > Les évaluations retenues pour les tests des pertes de valeur notamment de la valeur recouvrable du goodwill ;
- > L'évaluation à la juste valeur des instruments financiers (paragraphe II.1.8) ;
- > L'évaluation des provisions ;
- > L'évaluation des impôts différés ;
- > L'évaluation de la valeur recouvrable des créances et des stocks.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, SES-imagotag révisé ses estimations sur la base des informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

II. 1.2 Immobilisations incorporelles (IAS 38)

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- > Des frais de développement ;
- > Des brevets ;
- > Des logiciels ;
- > Un ERP ;
- > Des goodwills ;
- > Des technologies.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, et sont amorties.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations, sur les bases suivantes :

| | Durée d'amortissement |
|------------------------|-----------------------|
| Technologies | 15 ans |
| Frais de développement | 5 à 10 ans |
| Brevets | 10 ans |
| ERP | 10 ans |
| Logiciels | 2 à 5 ans |

Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour la détermination de la base amortissable.

Test de dépréciation

Conformément à la norme IAS 36, le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel et les autres immobilisations incorporelles amortissables sont testées lorsqu'il apparaît des indices de perte de valeur. L'existence de ces indices est examinée à chaque arrêté annuel et intermédiaire.

Compte-tenu du pilotage global des activités de SES-imagotag d'un point de vue technologique et d'un point de vue géographique, il est impossible d'allouer des actifs et la génération de cash à des sous-ensembles clairement identifiés au sein du groupe. Les goodwill sont suivis sur la base d'une unité génératrice de trésorerie unique depuis le 31 décembre 2016.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'immobilisation avec sa valeur recouvrable, déterminée comme le montant le plus élevé entre sa juste valeur minorée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La juste valeur minorée des coûts de cession est privilégiée dans les rares cas où une opération récente sur les actifs concernés rend l'information disponible et fiable. Dans l'essentiel des cas, la valeur d'utilité est estimée en utilisant des projections de flux de trésorerie sur la base des prévisions d'exploitation existantes portant sur une période de dix ans, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Les principales hypothèses retenues sont :

- > La projection à 10 ans réalisée par le management : le marché de l'étiquetage électronique est un marché non encore mature au niveau mondial et en croissance forte, d'où une prévision supérieure à 5 ans, plus en adéquation avec les perspectives de ce marché ;
- > Le taux de croissance à long terme retenu de 5% reflète les taux de croissance d'un marché technologique encore dynamique à cette échéance ;
- > Un taux d'actualisation de 11% appliqué aux flux de trésorerie.

La valeur recouvrable qui ressort du test de dépréciation est supérieure à la valeur comptable des actifs.

La sensibilité du résultat aux variations de plus ou moins un point des hypothèses retenues, ne remet pas en cause les résultats du test de dépréciation du goodwill.

Une dépréciation est comptabilisée en cas de perte de valeur. Les pertes de valeur peuvent être reprises lorsque les conditions ont changé, sauf pour le goodwill. A l'exception du goodwill, les pertes de valeur modifient de manière prospective le plan d'amortissement puisqu'elles s'imputent sur la base amortissable.

Frais de développement

Les frais de développement engagés par SES-imagotag sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, à l'exception des frais de développement des projets répondant aux critères suivants :

- > Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts sont individualisés de façon fiable
- > La faisabilité technique du produit est démontrée
- > Le produit ou procédé sera commercialisé ou utilisé en interne
- > Il existe un marché potentiel pour le produit ou son utilité en interne est démontrée
- > Les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles

Les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité entre 5 et 10 ans.

Brevets

Concernant l'évaluation des brevets, en l'absence de marché actif, le Groupe a retenu la méthode du coût d'acquisition.

II. 1.3 Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, sur les durées d'utilisation suivantes :

| | Durée d'amortissement |
|--|-----------------------|
| Outillage et matériels industriels | 3 à 5 ans |
| Agencements et installations | 5 à 10 ans |
| Mobilier, matériel de bureau et informatique | 1 à 10 ans |

Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour la détermination de la base amortissable.

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations et erreurs » et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de frais de cession et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps, de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

II. 1.4 Contrats de location (IFRS 16)

D'application obligatoire au 1^{er} janvier 2019, IFRS 16 "Contrat de location" remplace la norme IAS17 « Contrats de locations » et interprétations y afférentes. Lors de la conclusion d'un contrat de location dont les paiements sont fixes, cette norme impose d'enregistrer un passif au bilan correspondant aux paiements futurs actualisés, en contrepartie de droits d'utilisation à l'actif amortis sur la durée du contrat.

II. 1.5 Stocks (IAS 2)

Les stocks sont évalués, conformément à IAS 2, au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valorisation des produits finis se compose des éléments suivants :

- > Prix de revient des composants valorisés au coût moyen unitaire pondéré ;
- > Coût de la prestation d'assemblage par le sous-traitant ;
- > Frais annexes constitués essentiellement des frais de stockage des composants ;
- > Frais de transit des étiquettes.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Dès lors que la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur du stock, une provision pour dépréciation est constatée (cf. détail note 4).

II. 1.6 Actifs financiers, créances et autres actifs courants (IFRS 9)

Les actifs financiers, créances et autres actifs courants sont comptabilisés pour leur montant brut, déduction faite des provisions pour dépréciation des montants estimés non recouvrables.

IFRS 9 remplace le modèle de « pertes encourues » d'IAS 39 par celui des « pertes de crédit attendues ».

Pour les créances commerciales incluant les actifs de contrats, le Groupe a évalué les pertes effectivement encourues au cours des dernières années sur son portefeuille clients et a conclu que le nouveau modèle de dépréciation d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2019 n'a pas d'impact matériel sur les comptes du Groupe par rapport au modèle IAS 39.

II. 1.7 Instruments financiers (IFRS 9)

La norme IFRS 9 énonce les dispositions en matière de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs financiers, ainsi que de certains contrats d'achat ou de vente d'actifs non financiers. Cette norme remplace IAS39 « Actifs financiers : comptabilisation et évaluation ».

Tous les instruments dérivés sont valorisés au bilan à leur juste valeur, selon la norme IFRS 9.

Les instruments financiers dérivés consistent en des contrats de change à terme.

La gestion des risques financiers par le Groupe SES-imagotag (risque de taux, risque de change, risque de contrepartie et liquidité) est décrite à la note 29 du présent document.

Les instruments financiers dérivés sont contractés par le Groupe SES-imagotag dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change. La comptabilisation des instruments financiers en tant qu'instruments de couverture dépend ensuite de leur éligibilité ou non à la comptabilité de couverture.

II. 1.8 Achats à terme

Le Groupe SES-imagotag a opté pour la comptabilité de couverture de flux de trésorerie pour ses achats à terme.

Les contrats de change à terme utilisés par le Groupe SES-imagotag peuvent être qualifiés de couverture de flux futurs de trésorerie. Une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeur des flux de trésorerie libellés en devises. Les dérivés sont mesurés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Par la suite, à chaque clôture, la juste valeur des dérivés est ré-estimée. La juste valeur des contrats de change à terme de devises est déterminée par référence à ce que le groupe recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours.

La comptabilité de couverture est applicable, si et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- La relation de couverture est composée uniquement d'éléments éligibles à la comptabilité de couverture
- Une relation de couverture est clairement identifiée, formalisée et documentée dès sa date de mise en place;
- La relation de couverture respecte les critères d'efficacité suivants :
 - Il existe une relation économique entre l'élément couvert et la couverture
 - Il n'y a pas de prépondérance du risque crédit dans la variation de juste valeur de l'élément de couverture et de l'élément couvert
 - Le ratio de couverture de la relation de couverture est égal au rapport entre la quantité de l'élément couvert qui est réellement couverte par l'entité et la quantité de l'instrument de couverture que l'entité utilise réellement pour couvrir cette quantité de l'élément couvert.

Les variations de valeur de la part efficace des dérivés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées autres éléments du résultat global, dans un compte spécifique de réserve de réévaluation. La part inefficace des dérivés de couverture est comptabilisée au compte de résultat.

La composante report/déport est exclue de la relation de couverture, et les variations de valeur sont comptabilisées en résultat au niveau du poste « autres produits et charges financiers ».

II. 1.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend :

- > Les placements financiers, très liquides et présentant un risque de variation de valeur très limité ;
- > Les comptes bancaires ;
- > Les comptes de caisse.

Les valeurs mobilières de placement (SICAV monétaires) sont comptabilisées à la juste valeur en date de clôture (niveau 1 de juste valeur).

Les comptes à terme sont comptabilisés au coût amorti.

II.1.10 Actions propres (IAS 32)

Selon IAS 32 « instruments financiers », si une entité rachète ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci doivent être déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres de l'entité.

De telles actions propres peuvent être acquises et détenues par l'entité ou par d'autres membres du groupe consolidé. La contrepartie versée ou reçue doit être comptabilisée directement en capitaux propres.

II.1.11 Provisions (IAS 37)

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », le Groupe comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, il a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour le Groupe par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions sont notamment destinées à couvrir les coûts probables que les procès ou litiges en cours, dont le fait générateur existait à la date de clôture, pourraient occasionner.

II.1.12 Plans d'option de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites (IFRS 2)

La norme IFRS 2 « paiement fondé sur des actions » prévoit l'enregistrement d'une charge en contrepartie des services obtenus dans le cadre des plans de souscription d'actions (et assimilés) accordés aux salariés.

Le Groupe a mis en place des plans d'option de souscription, d'actions gratuites ou d'achat d'actions et a procédé à l'émission de bons de souscription au profit de certains salariés. Les prix d'option d'achat ou de souscription sont fixés par le Conseil d'Administration qui consent les options.

Les évolutions de valeurs postérieures aux dates d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale des options ; le nombre d'options pris en compte pour valoriser les plans est ajusté à chaque clôture pour tenir compte de la présence des bénéficiaires et de la réalisation des conditions de performance interne aux fins de périodes d'acquisition des droits.

L'avantage valorisé équivaut à une rémunération des bénéficiaires qui est donc comptabilisée en charges de personnel, de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Les plans d'options de souscription d'actions ont été évalués par référence à la juste valeur des instruments attribués.

La juste valeur des actions gratuites attribuées correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition. La charge globale du plan correspond à la juste valeur estimée multipliée par le nombre d'actions attribuées sur les périodes d'acquisition envisagées dans le plan, multipliée par la probabilité de réalisation des objectifs de performance.

II.1.13 Avantage au personnel (IAS 19 révisée)

Indemnités de fin de carrière

La provision constituée au titre des avantages au personnel concerne exclusivement les indemnités de départ à la retraite qui sont légalement dues aux salariés en France.

Le calcul se fait conformément à la norme IAS 19 révisée, selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

La charge de la période correspondant à la variation du coût des services rendus est constatée en charge de personnel, le coût de l'actualisation est comptabilisé en charge financière.

De plus, les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de la modification des hypothèses actuarielles, sont désormais comptabilisés en « Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres ».

II.1.14 Impôts différés (IAS 12)

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Conformément à IAS 12 « Impôts sur le résultat », ils sont comptabilisés selon la méthode du report variable, sur la base des taux d'imposition futurs adoptés à la clôture au 30 juin 2019.

II.1.15 Crédit d'impôt recherche (IAS 20)

Le crédit d'impôt recherche est une incitation fiscale assimilable à une subvention. Il rentre donc dans le champ d'application de la norme IAS 20. Selon cette norme, il convient de procéder à une allocation du crédit d'impôt recherche selon que les dépenses de recherche sont comptabilisées à l'actif (inscription en immobilisations incorporelles selon IAS 38) ou en résultat.

Pour la quote-part relative aux frais de R&D immobilisés, la reconnaissance au compte de résultat du crédit d'impôt recherche généré est différée dans le temps sur la durée d'amortissement des frais de R&D capitalisés sous-jacents. Pour la quote-part relative aux dépenses de recherche comptabilisées en charges, la reconnaissance au compte de résultat du crédit d'impôt recherche est immédiate. Le Groupe a opté pour la comptabilisation de la totalité du crédit d'impôt recherche en diminution des dépenses constatées au compte de résultat, au poste des autres charges externes.

II.1.16 Conversion des éléments en devises

Les comptes consolidés au 30 juin 2019 ont été établis en euros qui est la monnaie fonctionnelle de la société mère.

Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont mesurés en utilisant cette monnaie fonctionnelle.

Comptabilisation des opérations en devises dans les comptes des sociétés consolidées

Les transactions en devises constatées dans le compte de résultat sont converties au taux de change en vigueur à la date de l'opération, à l'exception des opérations pour lesquelles la Société dispose de couverture (USD). Ces dernières sont comptabilisées au cours de couverture. Les éléments monétaires exprimés en devises, comptabilisés au bilan, sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture à l'exception des dettes libellées en USD lesquelles sont converties au taux de couverture. Les différences de change qui en résultent sont enregistrées au compte de résultat

Conversion des comptes des filiales étrangères

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la société mère sont convertis en euros :

- > Les actifs et passifs sont convertis en euros, au taux de change en vigueur à la date de clôture
- > Les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de la période tant que celui-ci n'est pas remis en cause par des évolutions significatives des cours
- > Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres

II.1.17 Résultat par action

Le Groupe présente un résultat de base par action et un résultat par action dilué.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est calculé en retenant la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture.

II.1.18 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients (IFRS 15)

Le chiffre d'affaires est reconnu et présenté conformément à la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients ».

Le fait générateur du chiffre d'affaires varie selon la nature de la vente :

- > Lorsque le Groupe est en charge de l'installation des systèmes d'étiquettes, la reconnaissance du revenu s'effectue lorsque le système devient opérationnel. A la clôture des comptes, les installations facturées mais non terminées donnent lieu à la constatation d'un produit constaté d'avance, les installations terminées mais non facturées donnent lieu à la constatation d'une facture à établir.
- > Lorsque le Groupe ne livre que les étiquettes, la reconnaissance du revenu s'effectue lors de la prise en charge de la marchandise par le transporteur ou le transitaire (cas des ventes FOB), à la réception des marchandises par le client (cas des ventes DAP) ou dès la mise à disposition des marchandises au lieu d'enlèvement prévu au contrat (cas des ventes EXW).
- > La formation est facturée et reconnue lors de la réalisation de la prestation, indépendamment de la livraison des étiquettes.
- > Les frais de transports sont facturés de façon concomitante à la facturation des étiquettes, et le revenu attaché est reconnu selon les mêmes modalités que la prestation principale (livraison des étiquettes).
- > Les remises forfaitaires annuelles accordées aux clients sont comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires.
- > Les contrats de maintenance sont facturés par avance pour des périodes de trois à six mois. Des produits constatés d'avance sont comptabilisés pour annuler le chiffre d'affaires lié à l'exercice suivant au prorata temporis.
- > Dans certains cas, le groupe peut être amené à réaliser des prestations d'ingénierie de recherche et développement. Le revenu attaché est reconnu lorsque la prestation est terminée et l'obligation de performance atteinte.

Principal ou Agent

Le Groupe a mené une analyse de la nature de ses relations vis-à-vis de ses clients afin de déterminer s'il agit en tant que principal ou en tant qu'agent dans la réalisation du contrat ou d'une partie du contrat quand le Groupe est amené à revendre des équipements, des logiciels ou des services. Dans le référentiel actuel, le Groupe prend comme principaux critères les notions de risques et avantages pour déterminer s'il agit en tant que principal ou agent, et notamment la responsabilité contractuelle vis-à-vis du client, la responsabilité du risque de crédit, la responsabilité contractuelle vis-à-vis des fournisseurs et la valeur ajoutée apportées aux prestations ou aux produits des fournisseurs. Sous IFRS 15, le Groupe est désormais considéré comme agissant en tant que principal puisqu'il contrôle les biens ou les services avant de les transférer à son client.

II.1.19 Secteurs opérationnels (IFRS 8)

Le groupe SES-imagotag ne présente qu'un seul secteur opérationnel correspondant à une activité homogène d'installations et maintenance d'étiquettes électroniques de gondoles.

Les résultats opérationnels sont examinés au niveau du groupe en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter et d'évaluation de la performance. Des informations isolées au niveau

plus faible ne sont pas disponibles, compte-tenu du pilotage global des activités, technologies et zones géographiques.

II.2 Faits majeurs de la période

Néant

II.3 Evénements postérieurs à l'arrêté

Emission d'un emprunt obligataire

En date du 22 juillet 2019, SES-imagotag a procédé, dans le cadre d'un placement privé auprès d'investisseurs institutionnels, à l'émission d'un nouvel emprunt obligataire d'un montant nominal de 10 M€, portant intérêt au taux annuel de 4,55 % et venant à échéance en 2025. Le taux d'intérêt pourra faire l'objet d'un ajustement à la baisse en fonction du niveau d'atteinte du ratio de levier consolidé.

Les obligations sont émises pour une valeur nominale de 10 K€ chacune. Ce contrat prévoit également la possibilité de mettre en place dans un délai de 12 mois à compter de sa signature, l'émission d'un emprunt obligataire supplémentaire pour un montant nominal de 10 M€ soumis aux mêmes obligations et modalités que la première tranche de 10M€.

Le produit net de l'émission des obligations sera affecté au financement de la croissance et des besoins généraux du groupe.

Signature d'un accord de JV

En Chine, suite à l'annonce, le 17 mai 2019, du projet de JV avec BOE et JD Digits, les travaux se sont poursuivis durant l'été et ont abouti à la création effective de la société, filiale à 51% de SES-imagotag, d'ores et déjà forte d'une équipe de près de 50 personnes couvrant les fonctions commerciales, opérationnelles, R&D et support.

II.4 Notes sur les comptes semestriels consolidés résumés

Notes sur le bilan actif et passif

Note 1 – Immobilisations incorporelles

| Actif brut immobilisé | A l'ouverture | Augmentation | Virement poste à poste | Diminution | A la clôture |
|---|----------------|--------------|------------------------|------------|----------------|
| Goodwill | 51 274 | | | | 51 274 |
| Recherche et développement | 33 863 | 139 | 5 207 | | 39 208 |
| Concessions, brevets, droits similaires | 37 563 | 153 | - | | 37 717 |
| Immobilisations incorporelles en cours | 13 730 | 5 450 | -5 207 | | 13 972 |
| TOTAL | 136 430 | 5 741 | - | - | 142 171 |

Au 30 juin 2019, le montant des goodwill se répartit comme suit :

- > Fusion SES-ESL : 12,6 M€
- > Acquisition Imagotag : 13,4 M€
- > Acquisition PDi : 18,3 M€
- > Acquisition Findbox : 6,7 M€
- > Acquisition Market Hub : 0,3 M€

Les frais de recherche et développement représentent le coût des dépenses de recherche et d'innovation engagées par le groupe et ayant permis d'améliorer et de diversifier notre offre de produits.

Le virement de poste à poste sur la période correspond principalement à l'activation des frais de recherche et développement engagés dans le cadre d'une nouvelle version du logiciel Jeegy Cloud ainsi que du lancement de nouvelles références d'étiquettes de la gamme VUSION et E-tag.

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent aux dépenses engagées dans le cadre des projets de recherche et développement commercialisables, de développement de l'infrastructure informatique du groupe ainsi qu'aux frais engagés pour le dépôt de brevets dont la délivrance n'a pas encore été obtenue au 30 juin 2019.

L'augmentation des immobilisations en cours sur la période de 5 450 K€ s'explique principalement par les éléments suivants :

- > Dépenses de recherche et développement pour un montant de 3 720 K€
- > Dépense de développement et de restructuration de l'infrastructure informatique du groupe et de ses logiciels pour un montant de 1 463 K€
- > Dépenses de brevets pour un montant de 262 K€

| Amortissements | A l'ouverture | Dotation | Virement poste à poste | Reprise | A la clôture |
|---|---------------|--------------|------------------------|----------|---------------|
| Recherche et développement | 30 705 | 2 422 | | | 33 127 |
| Concessions, brevets, droits similaires | 11 320 | 1 272 | | | 12 592 |
| TOTAL | 42 025 | 3 694 | 0 | 0 | 45 719 |

Note 2 – Immobilisations corporelles

| Actif brut immobilisé | A l'ouverture | Effet du changement de norme à l'ouverture | Augmentation | Augmentation du droit d'utilisation | Virement poste à poste | Diminution | A la clôture |
|--|---------------|--|--------------|-------------------------------------|------------------------|------------|---------------|
| Constructions et agencements | 2 177 | 4 951 | 6 | 2 575 | 146 | 0 | 9 855 |
| Installations techniques, matériel et outillage | 19 975 | | 467 | | 216 | 0 | 20 659 |
| Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours | 3 677 | 633 | 1 345 | 484 | -362 | 0 | 5 776 |
| TOTAL | 25 829 | 5 584 | 1 817 | 3 059 | 0 | 0 | 36 289 |

L'augmentation des immobilisations corporelles sur la période s'explique principalement par :

- La location de nouveaux bureaux au sein de la filiale autrichienne, représentant un droit d'utilisation de 2 397 K€ ;
- La location de nouveaux matériels informatiques représentant un droit d'utilisation de 386 K€ ;
- L'achat d'outillages et d'équipements industriels installés sur les nouvelles lignes de production pour un montant de 972 K€ (dont 412 K€ d'immobilisations en cours) et du mobilier et matériels informatiques pour un montant de 369 K€.

| Amortissements | A l'ouverture | Dotations | Dotations aux amortissements du droit d'utilisation | Reprise | A la clôture |
|---|---------------|--------------|---|----------|---------------|
| Constructions et agencements | 849 | 274 | 813 | 0 | 1 936 |
| Installations techniques, matériel et outillage | 9 495 | 1 639 | | 0 | 11 134 |
| Autres immobilisations corporelles | 1 636 | 190 | 273 | 0 | 2 099 |
| TOTAL | 11 981 | 2 102 | 1 086 | 0 | 15 169 |

Note 3 – Actifs financiers

| Actifs financiers | A l'ouverture | Augmentation | Diminution | A la clôture |
|--------------------|---------------|--------------|------------|--------------|
| Dépôts et cautions | 512 | 91 | -6 | 597 |
| Autres prêts | 380 | 24 | 0 | 404 |
| Divers | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL | 891 | 115 | -6 | 1 001 |

Note 4 – Stocks

| Etat des stocks en K€ | 30/06/2019 | 31/12/2018 | 30/06/2018 |
|-----------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Stock de matières premières | 12 855 | 21 062 | 22 491 |
| Stock de produits finis | 32 386 | 45 290 | 33 079 |
| Stock de marchandises | 26 249 | 18 753 | 11 105 |
| Dépréciation du stock | -3 412 | -3 224 | -2 224 |
| TOTAL | 68 078 | 81 881 | 64 451 |

La baisse du niveau des stocks au 30 juin 2019 par rapport au 31 décembre 2018 s'explique par la livraison des commandes honorées sur les premiers mois de l'année 2019 et dont les achats avaient été constatés en fin d'année 2018.

La dépréciation des stocks est envisagée selon la règle des délais de rotation et complétée par une analyse référence par référence sur la base des plans d'actions engagés et des perspectives de vente.

Les règles de calcul de dépréciation selon les délais de rotation sont les suivantes :

- > Catégorie A : articles dont la rotation est inférieure à 6 mois => pas de dépréciation
- > Catégorie B : articles dont le taux de rotation est compris entre 6 mois et 12 mois => dépréciation à hauteur de 50%
- > Catégorie C :
 - Au-delà de 12 mois sans mouvement au sein du Groupe, dépréciation à 80%
 - Au-delà de 18 mois sans mouvement au sein du groupe, ces articles sont transférés vers un stock « Rebut » qui entrainera une dépréciation à 100%

Note 5 – Créances clients

| Etat des créances clients en K€ | 30/06/2019 | 31/12/2018 | 30/06/2018 |
|---------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Créances clients brutes | 63 922 | 71 954 | 52 616 |
| Provision pour dépréciation | -368 | -233 | -311 |
| Clients – factures à établir | 1 670 | 533 | 262 |
| TOTAL | 65 224 | 72 254 | 52 568 |

Dans le cadre du contrat d'affacturage, le montant des créances clients cédées s'élève à 14.1 M€ dont 0.4 M€ ont déjà été remboursés. Le montant des créances cédées non remboursées au 30 juin 2019 s'élève ainsi à 13.7 M€.

Seules les créances qui présentent un retard de plus de 90 jours et un motif de litige de la part du client font l'objet d'une analyse au cas par cas, selon les critères suivants :

- > En l'absence de risque identifié, tout motif lié à une demande de documentation complémentaire ne fait l'objet d'aucune provision ;
- > Les dossiers permettant d'envisager une récupération du matériel sont provisionnés à 33% ;
- > Les créances confiées au contentieux sont provisionnées en fonction du ratio de réussite historique de récupération (50%) ;
- > Les créances jugées irrécupérables sont provisionnées à 100%.

Note 6 – Autres débiteurs courants et impôts courants

| Etat des autres débiteurs courants en K€ | 30/06/2019 | 31/12/2018 | 30/06/2018 |
|--|---------------|---------------|--------------|
| Créances fiscales | 7 810 | 7 452 | 5 716 |
| Créances sociales | 69 | 70 | 67 |
| Fournisseurs - Avances et acomptes | 1 678 | 647 | 75 |
| Instruments financiers | 0 | 603 | 2 382 |
| Autres débiteurs courants | 1 039 | 1 367 | 708 |
| Charges constatées d'avance | 1 562 | 705 | 995 |
| TOTAL | 12 158 | 10 844 | 9 943 |

Les créances fiscales, hors impôts courants, correspondent principalement à des créances de TVA sur achats. Les avances et acomptes aux fournisseurs correspondent principalement à des paiements d'acomptes versés dans le cadre de prestations de recherche et développement. Les autres débiteurs courants correspondent principalement à un avoir à recevoir de la part de l'un de nos fournisseurs d'assemblage de produits finis pour 981 K€. Les charges constatées d'avance concernent les charges d'exploitation courante de l'entreprise facturées mais relatives au second semestre 2019.

Au 31 décembre 2018, le montant des instruments financiers correspondait à la juste valeur des instruments dérivés non débouclés en cours à la clôture de l'exercice. Au 30 juin 2019, tous les instruments dérivés ont été débouclés.

Note 7 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

| Trésorerie disponible en K€ | 30/06/2019 | 31/12/2018 | 30/06/2018 |
|---------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Valeurs mobilières de placement | 45 | 31 | 30 |
| Trésorerie – comptes débiteurs | 25 884 | 29 548 | 35 700 |
| TOTAL | 25 929 | 29 578 | 35 730 |

Note 8 – Capital

| Mouvement des titres | NOMBRE | VAL.NOMINALE | CAPITAL SOCIAL |
|---------------------------------|-------------------|--------------|-------------------|
| Titres en début de période | 14 503 337 | 2 | 29 006 674 |
| Titres émis | 5 300 | 2 | 10 600 |
| Titres en fin de période | 14 508 637 | 2 | 29 017 274 |

Ce nombre de titres composant le capital reflète :

- a) l'ensemble des levées de stock-options exercées et comptabilisées jusqu'au 30 juin 2019 ;
- b) l'ensemble des actions de performances attribuées après constatation de la réalisation des conditions de performances, par le conseil d'administration du 21 février 2017, du plan d'AGA du 16 décembre 2015 et du 11 mars 2016 ;

Au 30 juin 2019, la société détient un total de 7 815 titres d'autocontrôle, tous relatifs au contrat de liquidité renouvelé au cours de l'exercice 2014. Les actions propres sont retraitées en moins des capitaux propres en application d'IAS 32.

Note 9 – Autres instruments de capitaux propres

Options de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites

Attributions d'options de souscriptions

Au 30 juin 2019, cinq plans d'attribution d'options de souscription d'actions sont en cours, à savoir :

Dans le cadre de l'autorisation par l'AGE du 1er mars 2012,

- > Le Plan 2012 (1ère vague) en date du 31 août 2012 et arrivant à échéance le 31 août 2019
- > Le Plan 2012 (2nde vague) en date du 18 décembre 2012 et arrivant à échéance le 18 décembre 2019
- > Le Plan 2013 en date du 28 mai 2013 et arrivant à échéance le 28 mai 2020
- > Le Plan 2014 (1ère vague) en date du 3 avril 2014 et arrivant à échéance le 3 avril 2021

Dans le cadre de l'autorisation par l'AGE du 21 mai 2014,

- > Le Plan 2014 (2nde vague) en date du 23 octobre 2014 et arrivant à échéance le 23 octobre 2021

Le tableau ci-dessous présente les informations relatives aux options de souscription d'actions en vigueur au 30 juin 2019 :

| Plan | Nombre d'options notifiées | Nombre d'options restantes en circulation nettes des options exercées ou radiées |
|------------|----------------------------|--|
| 15/04/2010 | 14 000 | 0 |
| 15/09/2010 | 8 500 | 0 |
| 21/10/2011 | 58 500 | 0 |
| 31/08/2012 | 315 800 | 25 100 |
| 18/12/2012 | 19 000 | 2 000 |
| 30/05/2013 | 65 200 | 0 |
| 03/04/2014 | 43 000 | 0 |
| 23/10/2014 | 33 150 | 3 600 |
| | 557 150 | 30 700 |

Au 30 juin 2019, le nombre d'options de souscription d'actions en vigueur, qui donnent droit à la souscription d'un nombre total de 30 700 actions, représentant 0,2% du capital social et des droits de vote de SES-imagotag après dilution.

Note 10 – Provisions non courantes

| Nature des provisions non courantes en K€ | A l'ouverture | Effet du changement de norme à l'ouverture | Dotation | Reprise utilisée | Reprise non utilisée | A la clôture |
|---|---------------|--|------------|------------------|----------------------|--------------|
| Provisions pour retour de marchandises | 568 | | | | -486 | 82 |
| Provisions pour remises en état des biens loués | | 520 | 219 | | | 739 |
| Autres provisions pour risques | 924 | | 92 | | | 1 016 |
| TOTAL | 1 492 | 520 | 311 | 0 | -486 | 1 837 |

Une provision pour risque a été constatée à titre conservatoire dans le cadre d'un litige avec un fournisseur pour un montant de 619 K€. Néanmoins, la société poursuit en appel son argumentation relative au préjudice subi et pour lequel elle demande une indemnisation dont le montant est supérieur à la provision comptabilisée au 30 juin 2019. Les autres provisions correspondent à des litiges prud'homaux.

L'augmentation des provisions pour remises en état des biens loués est relative à la location des nouveaux bureaux dont le contrat a commencé au cours du premier semestre 2019. La contrepartie a été comptabilisée en immobilisation corporelle en augmentation du droit d'utilisation.

Note 11 – Emprunts et dettes locatives

Les emprunts sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

| Emprunts et dettes locatives en K€ | A l'ouverture | Effet du changement de norme à l'ouverture | + | - | A la clôture |
|---|---------------|--|--------------|---------------|---------------|
| Emprunts obligataires | 39 776 | | 21 | | 39 797 |
| Autres emprunts auprès des établissements de crédit | 7 172 | | | -2 159 | 5 014 |
| Dettes locatives courantes et non courantes | | 5 420 | 2 840 | -915 | 7 346 |
| TOTAL | 46 948 | 5 420 | 2 861 | -3 073 | 52 157 |

Au 30 juin 2019, le Groupe respecte le ratio de levier consolidé désignant le rapport entre les dettes financières nettes et l'EBITDA inférieur à 3,5. L'impact de la comptabilisation de la dette locative consécutive à l'application de la norme IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019, est exclu de la définition de la dette financière, pour le besoin du calcul des covenants.

Note 12 – Autres passifs non courants

| Nature des provisions en K€ | 30/06/2019 | 31/12/2018 | 30/06/2018 |
|------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Autres dettes - complément de prix | 3 360 | 7 211 | 7 282 |
| Crédit d'impôt recherche | 1 565 | 1 676 | 1 679 |
| Autres subventions d'exploitation | 66 | 262 | 495 |
| TOTAL | 4 991 | 9 149 | 9 456 |

La variation du poste autres passifs non courants s'explique principalement par les transactions suivantes :

| Complément de prix et put sur minoritaires dans le cadre des acquisitions de filiales | 30/06/2019 | 31/12/2018 | Variation sur la période |
|---|--------------|--------------|--------------------------|
| Put sur tranche minoritaire Findbox | 620 | 2 620 | -2 000 |
| Put sur tranche minoritaire Market Hub | 2 000 | 2 000 | |
| Earn out PDi | 740 | 2 591 | -1 851 |
| Total | 3 360 | 7 211 | -3 851 |

- Findbox (renommée SES-imagotag Deutschland GmbH) : 2 000 K€ versés au cours du premier semestre 2019 au titre de la dette de put sur la tranche minoritaire de 33% dans le cadre de l'acquisition de la société SES-imagotag Deutschland GmbH qui a fait l'objet d'un avenant signé en janvier 2019 sur les modalités de versement. Le solde de la dette sera versé en 2020 et 2021 respectivement pour 120 K€ et 500 K€.
- PDi : 1 851 K€ versé au cours du premier semestre 2019 au titre de l'earn out sur l'acquisition de la société PDi qui a fait l'objet d'un accord ferme et définitif en septembre 2018.

Note 13 – Fournisseurs

| Etat des dettes fournisseurs en K€ | 30/06/2019 | 31/12/2018 | 30/06/2018 |
|---------------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Dettes fournisseurs | 52 637 | 72 707 | 39 141 |
| Fournisseurs – factures non parvenues | 19 327 | 11 008 | 7 541 |
| TOTAL | 71 965 | 83 715 | 46 682 |

Note 14 – Autres dettes et comptes de régularisation

| Etat des autres dettes en K€ | 30/06/2019 | 31/12/2018 | 30/06/2018 |
|---|---------------|---------------|---------------|
| Clients – avances et acomptes | 4 517 | 3 381 | 3 157 |
| Clients – avoirs à établir | 911 | 1 858 | 2 583 |
| Dettes sociales et fiscales, engagements retraite | 13 537 | 15 231 | 10 941 |
| Produits constatés d'avance et autres dettes | 5 888 | 2 472 | 2 996 |
| TOTAL | 24 854 | 22 941 | 19 676 |

L'augmentation des produits constatés d'avance et autres dettes s'explique principalement par une livraison partielle d'étiquettes à un client historique pour un montant de 2 820K€. Cette opération sera finalisée au cours du second semestre 2019.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 15 – Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la période s'analyse de la manière suivante :

| Chiffre d'affaires en M€ | 30/06/2019 | | 30/06/2018 | |
|--------------------------|--------------|-------------|-------------|-------------|
| | Montant | Pourcentage | Montant | Pourcentage |
| France métropolitaine | 33,5 | 28% | 26,2 | 32% |
| Export | 87,9 | 72% | 55,0 | 68% |
| TOTAL | 121,4 | | 81,2 | |

Le chiffre d'affaires de la période est composé de ventes de biens pour un montant de 112.5 M€ et de prestations de services à hauteur de 8.9 M€.

Note 16 – Achats consommés

Le montant des achats consommés est composé des éléments suivants :

- > Consommation des achats de matières premières et de marchandises ;
- > Consommation des stocks de produits finis ;
- > Frais de transport et frais accessoires liés à ces achats

Note 17 – Charges externes

| Autres charges externes en K€ | 30/06/2019 | 31/12/2018 | 30/06/2018 |
|---|----------------|----------------|----------------|
| Charges externes variables | -5 382 | -7 517 | -3 429 |
| Charges de personnel externes et frais de recrutement | -1 120 | -2 505 | -1 188 |
| Frais de voyages et déplacement | -2 767 | -4 645 | -2 194 |
| Marketing | -1 820 | -2 124 | -1 659 |
| Honoraires | -1 681 | -3 685 | -1 882 |
| Frais informatiques telecoms | -1 229 | -1 669 | -870 |
| Autres charges externes | -542 | -2 919 | -1 775 |
| TOTAL | -14 541 | -25 064 | -12 995 |

Note 18 – Charges de personnel

| Charges de personnel en K€ | 30/06/2019 | 31/12/2018 | 30/06/2018 |
|----------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Charges de personnel | -12 897 | -23 746 | -11 005 |
| Engagements retraite | -83 | 1 | -30 |
| TOTAL | -12 980 | -23 745 | -11 035 |

Note 19 – Dotations aux provisions

| Nature des provisions en K€ | A l'ouverture | Dotation | Reprise | A la clôture |
|---|---------------|--------------|---------------|--------------|
| Provisions pour garantie | 568 | | -486 | 82 |
| Autres provisions pour risques | 924 | 92 | | 1 016 |
| Provisions pour remises en état des biens loués | 520 | 219 | | 739 |
| Provisions sur stocks | 3 224 | 831 | -644 | 3 411 |
| Provisions sur créances clients | 233 | 234 | -100 | 367 |
| Total variation des provisions | 5 468 | 1 377 | -1 229 | 5 615 |
| Dont impact en droits d'utilisation | | 219 | | |
| Exploitation | | | | |
| Dotations/Reprises aux provisions | | 1 066 | -734 | |
| Autres charges externes | | | -496 | |
| Financier | | | | |
| Charges financières | | 92 | | |
| Total compte de résultat | | 1 158 | -1 229 | |

Note 20 – Autres produits et charges d'exploitation

Néant au 30 juin 2019.

Note 21 – Autres produits et charges financiers

| En K€ | 30/06/2019 | 31/12/2018 | 30/06/2018 |
|---|---------------|---------------|---------------|
| Instruments financiers | 123 | 2 794 | 1 766 |
| Gains de change | 4 258 | 2 631 | 1 955 |
| Autres produits financiers | 196 | 129 | 76 |
| Autres produits financiers | 4 576 | 5 555 | 3 797 |
| Instruments financiers | | -969 | |
| Charges d'intérêts bancaires | -874 | -1 757 | -871 |
| Charges d'intérêts sur dettes locatives | -155 | | |
| Pertes de change | -4 244 | -2 661 | -2 428 |
| Autres charges financières | -188 | -329 | -90 |
| Provisions pour risques | -92 | 0 | -438 |
| Autres charges financières | -5 554 | -5 716 | -3 826 |
| TOTAL | -978 | -162 | -30 |

Au 30 juin 2019, la quote-part du résultat financier des instruments de couverture génère un produit d'un montant de 123 K€ contre un produit net de 1 766K€ au 30 juin 2018. Cela s'explique principalement par le faible volume de contrat à terme consommés sur le premier semestre soit 19M\$ contre 44M\$ au titre du premier semestre 2018.

Note 22 – Impôts sur le résultat et impôts différés

| <i>En K€</i> | 30/06/2019 | 31/12/2018 | 30/06/2018 |
|-----------------------|------------|--------------|--------------|
| Impôts différés | 97 | 3 093 | 1 948 |
| Impôts exigibles | -120 | -365 | -86 |
| Charge d'impôt | -23 | 2 728 | 1 862 |

Le produit d'impôt a été pris en compte au titre de la période sur la base de la meilleure estimation du taux annuel moyen attendu.

| <i>En K€</i> | |
|----------------------------------|----------------|
| Taux applicable en France | 28,00% |
| Résultat net | - 4 962 |
| Impôt théorique | 1 383 |
| Impôt comptabilisé | -23 |
| Ecart | - 1 406 |
| Incidences : | |
| Différences permanentes | 893 |
| Autres - écarts de taux | -2 299 |
| Total | - 1 406 |

| Montants des impôts différés en K€ | 30/06/2019 | 31/12/2018 | 30/06/2018 |
|---|--------------|--------------|--------------|
| Déficits fiscaux reportables | 8 269 | 8 296 | 7 952 |
| Différences temporaires | 1 366 | 1 274 | 719 |
| Instruments financiers | | | |
| Total des impôts différés actif | 9 635 | 9 571 | 8 671 |
| Amortissement des technologies | 2 342 | 2 342 | 2 439 |
| Activation de dépenses R&D | 1 238 | 1 238 | 1 094 |
| Différences temporaires | 159 | 33 | 131 |
| Instruments financiers | - | 169 | 15 |
| Total des impôts différés passif | 3 739 | 3 782 | 3 680 |

Les impôts différés actifs relatifs aux déficits reportables concernent l'ensemble des sociétés du groupe à l'exception de la société SES-imagotag Deutschland GmbH.

Les impôts différés passifs relatifs aux technologies identifiées suite aux travaux d'allocation du goodwill se décomposent de la façon suivante :

- > Pervasive Displays Inc : 1 027 K€
- > SES-imagotag Deutschland GmbH: 517K€
- > SES-imagotag GmbH : 798 K€

Note 23 – Résultat Net - Résultat par action

Le résultat net de l'exercice s'élève à -4 962 K€

Effet de la dilution potentielle sur le capital :

| Instruments | Nombre | Effet |
|-----------------------------------|---------------|--------------|
| Options de souscription d'actions | 30 700 | 0,2% |
| Total | 30 700 | 0,2% |

Résultat par action

| Résultat par action | 30/06/2019 | 31/12/2018 | 30/06/2018 |
|-----------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Résultat (K€) | -4 962 | -5 900 | -4 689 |
| Nombre moyen pondéré d'actions | 14 507 156 | 13 961 761 | 14 413 837 |
| Options de souscription d'actions | 30 700 | 36 000 | 54 000 |
| Actions gratuites | - | - | 71 500 |
| Résultat par action (en euros) | | | |
| - Avant dilution | -0,34 | -0,42 | -0,33 |
| - Après dilution | -0,34 | -0,42 | -0,33 |

II.5 Autres informations

Note 24 – Engagements hors bilan

Engagements donnés :

- > Lettre de confort envers la Bank Austria (banque de la société IMAGOTAG) : 4 600 K€ pour toute la durée du crédit
- > Lettre de confort envers SES-imagotag Deutschland GmbH (insolvency, illiquidity, over-indebtedness risk)
- > Garantie paiement loyer 182 K€ (CIC)
- > Garantie paiement loyer 45 K€ (BNP)
- > Nantissement compte bancaire rémunéré (CIC)
- > Garantie de marché à l'étranger pour 2 007K€ (CIC)

Dans le cadre de l'emprunt obligataire, la Société s'engage à maintenir un ratio de levier consolidé, désignant le rapport entre les dettes financières nettes et l'EBITDA inférieur à 3,5 (hors effet IFRS 16)

Note 25 – Degré d'exposition aux risques de marché

En matière financière, la Société est essentiellement exposée aux variations des devises sur ses achats réalisés en dollars (environ 80% des volumes).

| En K\$ | A fin Juin 2019 |
|---|-----------------|
| Portefeuille de couverture à fin décembre 2018 | 19 000 |
| Dénoués sur S1 2019 | 19 000 |
| Portefeuille de couverture à fin Juin 2019 | 0 |

De nouveaux contrats de couverture seront souscrits au cours du second semestre 2019.

Note 26 – Dépenses de recherche et développement

Sur la période, 3 859 K€ de dépenses de recherche et développement ont été activés au bilan, dont 3 720K€ au poste d'immobilisations en cours.

Note 27 – Transactions avec les parties liées

Les parties liées identifiées par le Groupe sont :

- > Les actionnaires du Groupe détenant plus de 10% du capital social,
- > Les membres du Conseil d'administration.

Au cours du premier semestre 2019, le groupe SES-imagotag a effectué les transactions suivantes avec son actionnaire majoritaire BOE Smart Retail (Hong Kong) Co. Limited ou des sociétés liées à cette société,

- 48.7 M\$ d'achat avec l'entité Chongqing BOE Smart Electronic Systems Co. Ltd relatives à un contrat d'approvisionnement et de sous-traitance industrielle (« Master Service Agreement »)

Note 28 – Rémunération des dirigeants et le montant global des engagements de retraite contractés à leur profit

La rémunération brute versée au Président - Directeur général pour la période écoulée s'élève à 301 K€ au titre de sa rémunération fixe du premier semestre 2019 et de son bonus 2018.

Un contrat au titre de la Garantie Sociale des Chefs et Dirigeants d'Entreprises (GSC) a été souscrit au cours de l'année 2012 au profit du Président - Directeur général La cotisation annuelle au titre de l'année 2019 s'élève à 19K€.

Ce contrat comprend le régime de base ainsi qu'un régime complémentaire, prévoyant une couverture d'indemnisation sur une période de 12 mois (ancien régime).

La rémunération du Président Directeur Général se détaille comme suit :

| En € | 30/06/2019 | 30/06/2018 |
|----------------------------------|------------|------------|
| Avantages à court terme | 301 600 | 243 152 |
| Avantages postérieurs à l'emploi | 0 | 0 |
| Autres avantages long terme | 0 | 0 |
| Indemnités de fin de contrat | 0 | 0 |
| Paiement fondé sur des actions | 0 | 0 |

Note 29 – Risques de crédit, de liquidité et de trésorerie

Risque de liquidité

Afin de gérer le risque de liquidité pouvant résulter de l'exigibilité des passifs financiers, que ce soit à leur échéance contractuelle ou par anticipation, le Groupe met en œuvre une politique de financement prudente reposant en particulier sur le placement de sa trésorerie excédentaire disponible en placements financiers sans risque.

L'ensemble des valeurs mobilières de placement est constitué de comptes à terme.

Risque de crédit

Les actifs financiers qui pourraient par nature exposer le Groupe au risque de crédit ou de contrepartie correspondent principalement :

- > Aux créances clients : les procédures d'acceptation des clients et les analyses de risques de crédit qui y sont liées sont pleinement intégrées au processus global d'évaluation des risques mis en œuvre par le Groupe. Ce risque est contrôlé quotidiennement à travers le processus d'encaissement et de recouvrement. En outre, le nombre élevé de clients individuels permet de minimiser le risque de concentration de crédit afférent aux créances clients ;
- > Et aux placements financiers : le Groupe a pour politique de répartir ses placements sur des supports monétaires de maturité courte, en général pour une durée inférieure à 1 mois, dans le respect des règles de diversification et de qualité de contrepartie. La valeur comptable des actifs financiers comptabilisés dans les états financiers, qui est présentée déduction faite des pertes de valeur, représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit.

Le Groupe ne détient pas d'actifs financiers significatifs en souffrance et non dépréciés.

II.6 Périmètre de consolidation

| Raison sociale | Siège | Méthode de consolidation | % de contrôle 30/06/2019 | % d'intérêt 30/06/2019 | % d'intérêt 31/12/2018 |
|---|----------------------|--------------------------|-----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| SES-imagotag S.A. | Nanterre (France) | (Mère) | (Mère) | (Mère) | (Mère) |
| SES-imagotag Pte Ltd | Singapour | IG | 100 | 100 | 100 |
| SES-imagotag Mexico srl. de cv | Mexique | IG | 99 | 99 | 99 |
| SES-imagotag Italia Srl. | Italie | IG | 100 | 100 | 100 |
| SES-imagotag GmbH | Autriche | IG | 100 | 100 | 100 |
| Solutions Digitales SES-imagotag Ltée | Canada | IG | 100 | 100 | 100 |
| Market Hub Technologies Ltd | Irlande | IG | 60 | 60 | 60 |
| SES-imagotag INC. | Etats-Unis | IG | 100 | 100 | 100 |
| SES-imagotagNetherlands BV | Pays Bas | IG | 100 | 100 | 100 |
| SES-imagotag Denmark Aps. | Danemark | IG | 100 | 100 | 100 |
| SES-imagotag Iberia S.L | Espagne | IG | 100 | 100 | 100 |
| SES-imagotag Deutschland GmbH | Allemagne | IG | 100 | 100 | 100 |
| Pervasive Displays Inc | Taiwan | IG | 100 | 100 | 100 |
| Société non consolidée car l'activité n'est pas significative sur la période | | | | | |
| SES-imagotag Hong Kong Ltc | Hong Kong | | 100 | 100 | 100 |

SES-imagotag
Société Anonyme
55 place Nelson Mandela
92000 Nanterre
Capital social : 29 053 874€

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2019

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019

Aux Actionnaires de la société SES-imagotag S.A.,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société SES-imagotag S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes « II.1.1.1 Comptes consolidés - Base de préparation », « II.1.4 Contrats de location (IFRS 16) », « Note 2 – Immobilisations corporelles » et « Note 11 – Emprunts et dettes locatives » aux comptes semestriels consolidés résumés qui exposent les impacts liés à la première application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » au 1^{er} janvier 2019.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, le 30 Septembre 2019

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Julien Razungles

Associé

Grégoire Menou

Associé

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Monsieur Thierry GADOU

Président – Directeur général